



58 Elizabeth II
A.D. 2009
Canada

Journals of the Senate

Journaux du Sénat

2nd Session, 40th Parliament

2^e session, 40^e législature

N^o 13

Thursday, February 26, 2009

Le jeudi 26 février 2009

1:30 p.m.

13 h 30

The Honourable NOËL A. KINSELLA, Speaker

L'honorable NOËL A. KINSELLA, Président

The Members convened were:

The Honourable Senators

Andreychuk
 Angus
 Atkins
 Bacon
 Baker
 Brazeau
 Brown
 Bryden
 Callbeck
 Campbell
 Carstairs
 Champagne
 Chaput
 Charette-Poulin
 Cochrane
 Comeau
 Cook
 Corbin
 Cordy
 Cowan
 Dallaire
 Dawson
 Day
 De Bané
 Di Nino
 Dickson
 Downe
 Dyck
 Eaton
 Eggleton
 Eyton
 Fairbairn
 Fortin-Duplessis
 Fox
 Fraser
 Furey

Les membres présents sont:

Les honorables sénateurs

Gerstein
 Goldstein
 Greene
 Harb
 Hervieux-Payette
 Housakos
 Hubley
 Joyal
 Kenny
 Kinsella
 Lang
 Lapointe
 LeBreton
 Losier-Cool
 MacDonald
 Mahovlich
 Manning
 Massicotte
 McCoy
 Meighen
 Mercer
 Merchant
 Milne
 Mitchell
 Mockler
 Munson
 Murray
 Neufeld
 Nolin
 Oliver
 Peterson
 Poy
 Prud'homme
 Raine
 Rivard
 Rivest
 Robichaud
 Rompkey
 Segal
 Sibbeston
 Smith
 Spivak
 St. Germain
 Stollery
 Stratton
 Tkachuk
 Wallace
 Wallin
 Watt
 Zimmer

The Members in attendance to business were:

The Honourable Senators

Andreychuk
 Angus
 Atkins
 Bacon
 Baker
 Brazeau
 Brown
 Bryden
 Callbeck
 Campbell
 Carstairs
 Champagne
 Chaput
 Charette-Poulin
 Cochrane
 Comeau
 Cook
 Corbin
 Cordy
 Cowan
 Dallaire
 Dawson
 Day
 De Bané
 Di Nino
 Dickson
 Downe
 Dyck
 Eaton
 Eggleton
 Eyton
 Fairbairn
 Fortin-Duplessis
 Fox
 Fraser
 Furey

Les membres participant aux travaux sont:

Les honorables sénateurs

Furey
 Gerstein
 Goldstein
 *Grafstein
 Greene
 Harb
 Hervieux-Payette
 Housakos
 Hubley
 *Johnson
 Joyal
 Kenny
 Kinsella
 Lang
 Lapointe
 LeBreton
 Losier-Cool
 MacDonald
 Mahovlich
 Manning
 Massicotte
 McCoy
 Meighen
 Mercer
 Merchant
 Milne
 Mitchell
 Mockler
 Munson
 Murray
 Neufeld
 Nolin
 Oliver
 Peterson
 Poy
 Prud'homme
 Raine
 Rivard
 Rivest
 Robichaud
 Rompkey
 Segal
 Sibbeston
 Smith
 Spivak
 St. Germain
 Stollery
 Stratton
 Tkachuk
 Wallace
 Wallin
 Watt
 Zimmer

PRAYERS**SENATORS' STATEMENTS****Tributes**

Tribute was paid to the Honourable Leonard J. Gustafson, P.C., who retired from the Senate on November 10, 2008.

Senators' Statements

Some Honourable Senators made statements.

DAILY ROUTINE OF BUSINESS**Tabling of Documents**

The Honourable the Speaker tabled the following:

Statement of the Clerk's Receipts and Disbursements for the year ended March 31, 2008, pursuant to the *Senate Administrative Rules*, c. 3:05, sbs. 5(1).—Sessional Paper No. 2/40-170S.

Special Report to Parliament of the Information Commissioner entitled *Report Cards 2007-2008 and Systemic issues affecting access to information in Canada*, pursuant to the *Access to Information Act*, R.S.C. 1985, c. A-1, s. 39.—Sessional Paper No. 2/40-171.

o o o

The Honourable Senator Comeau tabled the following:

2009-2010 Estimates, Parts I and II: The Government Expense Plan and Main Estimates.—Sessional Paper No. 2/40-172.

Presentation of Reports from Standing or Special Committees

The Honourable Senator Furey, tabled the following (Sessional Paper No. 2/40-173S):

Thursday, February 26, 2009

The Standing Committee on Internal Economy, Budgets and Administration has the honour to table its

FIRST REPORT

Your Committee reports, pursuant to Rule 104(2), that the expenses incurred by the Committee during the Second Session of the Thirty-ninth Parliament are as follows:

Professional & Other Services	\$ 2,279.83
Transportation & Communications	—
All Other Expenditures	—
TOTAL	\$ 2,279.83

PRIÈRE**DÉCLARATIONS DE SÉNATEURS****Hommages**

Hommage est rendu à l'honorable Leonard J. Gustafson, C.P., qui a pris sa retraite du Sénat le 10 novembre 2008.

Déclarations de sénateurs

Des honorables sénateurs font des déclarations.

AFFAIRES COURANTES**Dépôt de documents**

L'honorable Président dépose sur le bureau ce qui suit :

État de recettes et dépenses du Greffier pour l'exercice terminé le 31 mars 2008, conformément au *Règlement administratif du Sénat*, ch. 3 :05, par. 5(1).—Document parlementaire n° 2/40-170S.

Rapport spécial au Parlement du Commissaire à l'information intitulé *Fiches de rendement 2007-2008 et Problèmes systémiques influant sur l'accès à l'information au Canada*, conformément à la *Loi sur l'accès à l'information*, L.R.C. 1985, ch. A-1, art. 39.—Document parlementaire n° 2/40-171.

o o o

L'honorable sénateur Comeau dépose sur le bureau ce qui suit :

Budget des dépenses 2009-2010, Parties I et II : Plan de dépenses du gouvernement et Budget principal des dépenses.—Document parlementaire n° 2/40-172.

Présentation de rapports de comités permanents ou spéciaux

L'honorable sénateur Furey dépose ce qui suit (document parlementaire n° 2/40-173S) :

Le jeudi 26 février 2009

Le Comité permanent de la régie interne, des budgets et de l'administration a l'honneur de déposer son

PREMIER RAPPORT

Votre Comité, dépose, conformément à l'article 104(2) du Règlement, le relevé suivant des dépenses par le Comité au cours de la deuxième session de la trente-neuvième législature :

Services professionnels et autres	2 279,83 \$
Transports et communications	—
Autres dépenses	—
TOTAL	2 279,83 \$

Respectfully submitted,

Respectueusement soumis,

Le président,

GEORGE J. FUREY

Chair

o o o

o o o

The Honourable Senator Furey, Chair of the Standing Committee on Internal Economy, Budgets and Administration, presented its second report (*Senate Estimates 2009-2010*).

L'honorable sénateur Furey président du Comité permanent de la régie interne, des budgets et de l'administration, présente le deuxième rapport de ce comité (*prévisions budgétaires du Sénat 2009-2010*).

(The report is printed as appendix "A" at pages 157-163.)

(Le rapport est imprimé à titre d'Annexe « A » aux pages 157 à 163.)

The Honourable Senator Furey moved, seconded by the Honourable Senator Kenny, that the report be placed on the Orders of the Day for consideration at the next sitting.

L'honorable sénateur Furey propose, appuyé par l'honorable sénateur Kenny, que le rapport soit inscrit à l'ordre du jour pour étude à la prochaine séance.

The question being put on the motion, it was adopted.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

o o o

o o o

The Honourable Senator Bacon, tabled the following (Sessional Paper No. 2/40-174S):

L'honorable sénateur Bacon dépose ce qui suit (document parlementaire n° 2/40-174S) :

Thursday, February 26, 2009

Le jeudi 26 février 2009

The Standing Senate Committee on Transport and Communications has the honour to table its

Le Comité sénatorial permanent des transports et des communications a l'honneur de déposer son

FIRST REPORT

PREMIER RAPPORT

Your committee, which was authorized by the Senate to incur expenses for the purpose of its examination and consideration of such legislation and other matters as were referred to it, reports, pursuant to rule 104(2), that the expenses incurred by the committee during the Second Session of the Thirty-ninth Parliament are as follows:

Votre comité, qui a été autorisé par le Sénat à engager des dépenses aux fins d'examiner les mesures législatives et autres questions qui lui ont été renvoyées, dépose, conformément à l'article 104 (2) du Règlement, le relevé suivant des dépenses encourues à cette fin par le comité au cours de la deuxième session de la trente-neuvième législature :

1. With respect to its studies of legislation:

Transport and Communications	\$ 68,481
Professional and Other Services	9,371
All other expenditures	3,180
Witness Expenses	600
TOTAL	\$ 81,632

1. Relativement à ses études de la législation :

Transports et communications	68 481 \$
Services professionnels et autres	9 371
Autres dépenses	3 180
Dépenses des témoins	600
TOTAL	81 632 \$

2. With respect to its study of the containerized freight traffic handled by Canada's ports:

Professional and Other Services	\$ 1,864
Transport and Communications	—
All other expenditures	—
Witness Expenses	—
TOTAL	\$ 1,864

2. Relatif à son étude du trafic du fret conteneurisé manutentionné par les ports du Canada :

Services professionnels et autres	1 864 \$
Transports et communications	—
Autres dépenses	—
Dépenses des témoins	—
TOTAL	1 864 \$

In addition to the expenses for the examination of legislation and for its special study as set out above, the committee also incurred general postal charges in the amount of \$103.

Outre les dépenses listées ci-dessus encourues aux fins d'examen de mesures législatives ou dans le cadre de son étude spéciale, votre comité a encouru des frais généraux de poste s'élevant à 103 \$.

During the Second Session of the Thirty-ninth Parliament, your committee received 5 orders of reference, held 19 meetings, heard more than 29 hours of testimony from 57 witnesses and submitted 7 reports in relation to its work.

Au cours de la deuxième session de la trente neuvième législature, votre comité a reçu 5 ordres de renvoi, tenu 19 réunions, entendu plus de 29 heures de témoignages de 57 témoins, et soumis 7 rapports relatifs aux travaux qu'il a menés.

During the second session, your committee completed its examination of containerized freight traffic in Canada's ports. In addition to hearing witnesses in Ottawa, members of the committee visited the ports of Halifax and Prince Rupert.

Your committee also re-considered a user fee proposal concerning new fees for services provided by Industry Canada relating to telecommunications and radio apparatus.

In addition to these special studies, your committee also dealt with Bill C-8, An Act to amend the Canada Transportation Act (railway transportation) (reported without amendment on February 14, 2008); Bill C-23, An Act to amend the Canada Marine Act, the Canada Transportation Act, the Pilotage Act and other Acts in consequence (reported without amendment on June 4, 2008) and Bill S-221, An Act concerning personal watercraft in navigable waters, which your committee did not report before the end of the session.

Respectfully submitted,

La présidente,

LISE BACON

Chair

° ° °

The Honourable Senator Angus, tabled the following (Sessional Paper No. 2/40-175S):

Thursday, February 26, 2009

The Standing Senate Committee on Energy, the Environment and Natural Resources has the honour to table its

FIRST REPORT

Your committee, which was authorized by the Senate to incur expenses for the purpose of its examination and consideration of such matters as were referred to it, reports, pursuant to rule 104(2), that the expenses incurred for that purpose during the Second Session of the Thirty-ninth Parliament are as follows:

1. With respect to studies of legislation:

Professional Services	\$ 3,916
Transport and Communications	—
Other Expenditures	—
Witness expenses	<u>3,520</u>
TOTAL	\$ 7,436

2. With respect to its special study on issues relating to energy, the environment and natural resources:

Professional Services	\$ 13,774
Transport and Communications	131,179
Other Expenditures	2,093
Witness expenses	<u>5,467</u>
TOTAL	\$ 152,513

Durant la deuxième session, votre comité a terminé son étude sur le transport du fret conteneurisé dans les ports canadiens. Outre les audiences publiques à Ottawa, les membres du comité ont visité les ports de Halifax et de Prince Rupert.

Le comité a étudié la proposition d'un nouveau barème de droits pour des services associés aux appareils radio et aux appareils de télécommunications fournis par Industrie Canada.

Outre ces études spéciales, le comité a étudié trois projets de loi : le projet de loi C-8, Loi modifiant la Loi sur les transports au Canada (transport ferroviaire) (dont il a fait rapport sans amendement le 14 février 2008); le projet de loi C-23, Loi modifiant la Loi maritime du Canada, la Loi sur les transports au Canada, la Loi sur le pilotage et d'autres lois en conséquence (dont il a fait rapport sans amendement le 4 juin 2008); et le projet de loi S-221, Loi concernant les motomarines dans les eaux navigables, dont votre comité n'a pas fait rapport avant la fin de la session.

Respectueusement soumis,

° ° °

L'honorable sénateur Angus dépose ce qui suit (document parlementaire n° 2/40-175S) :

Le jeudi 26 février 2009

Le Comité sénatorial permanent de l'énergie, de l'environnement et des ressources naturelles a l'honneur de déposer son

PREMIER RAPPORT

Votre comité, qui a été autorisé par le Sénat à engager des dépenses aux fins d'examiner toutes questions qui lui ont été renvoyées, dépose, conformément à l'article 104(2) du Règlement, le relevé suivant des dépenses encourues à cette fin au cours de la deuxième session de la trente-neuvième législature :

1. Relativement à ses études de la législation :

Services professionnels	3 916 \$
Transport et communications	—
Autres dépenses	—
Dépenses des témoins	<u>3 520</u>
TOTAL	7 436 \$

2. Relativement à son étude de questions en matière d'énergie, d'environnement et de ressources naturelles :

Services professionnels	13 774 \$
Transport et communications	131 179
Autres dépenses	2 093
Dépenses des témoins	<u>5 467</u>
TOTAL	152 513 \$

3. With respect to its Review of the *Canadian Environmental Protection Act* (1999, c. 33) pursuant to Section 343(1) of the said Act:

Professional Services	\$	762
Transport and Communications		—
Other Expenditures		—
Witness expenses		—
TOTAL	\$	762

In addition to the expenses for the examination of legislation and for its special studies as set out above, your committee also incurred general postal charges in the amount of \$51.

During the session under consideration, your committee studied 8 orders of reference, held 35 meetings and received 88 testimonies over a period of approximately 64 hours. In total, your committee produced 12 reports.

In addition, your committee travelled on a fact-finding mission to the Arctic from June 1 to 6, 2008.

Respectfully submitted,

Le président,

W. DAVID ANGUS

Chair

° ° °

The Honourable Senator Day, Chair of the Standing Senate Committee on National Finance, presented its second report (*Supplementary Estimates (B), 2008-2009*).

(The report is printed as appendix "B" at pages 164-193.)

With leave of the Senate,

The Honourable Senator Day moved, seconded by the Honourable Senator Losier-Cool, that the report be placed on the Orders of the Day for consideration later this day.

The question being put on the motion, it was adopted.

° ° °

The Honourable Senator Meighen tabled the following (Sessional Paper No. 2/40-176S):

Thursday, February 26, 2009

The Standing Senate Committee on Banking, Trade and Commerce has the honour to table its

FIRST REPORT

Your Committee, which was authorized by the Senate to incur expenses for the purpose of its examination and consideration of such matters as were referred to it, reports, pursuant to Rule 104 (2), that the expenses incurred for that purpose during the Second Session of the Thirty-ninth Parliament are as follows:

1. With respect to its studies of legislation:

Professional and other services	\$	15,454
Transportation and Communications		—
All other expenditures		5,800
Witness expenses		8,328
TOTAL	\$	29,582

3. Relativement à son étude de l'examen de la *Loi canadienne sur la protection de l'environnement* (1999, chap. 33) conformément à l'article 343(1) de ladite Loi :

Services professionnels	762 \$
Transport et communications	—
Autres dépenses	—
Dépenses des témoins	—
TOTAL	762 \$

Outre les dépenses listées ci-dessus encourues aux fins d'examen de mesures législatives ou dans le cadre de ses études spéciales, votre comité a encouru des frais généraux de poste s'élevant à 51 \$.

Durant la session en cause, votre comité a examiné 8 ordres de renvoi, tenu 35 réunions et entendu plus de 64 heures de témoignages de 88 témoins. Au total, votre comité a produit 12 rapports.

De plus, votre comité s'est déplacé en visite d'étude en Arctique du 1^{er} au 6 juin 2008.

Respectueusement soumis,

Le président,

W. DAVID ANGUS

Chair

° ° °

L'honorable sénateur Day, président du Comité sénatorial permanent des finances nationales, présente le deuxième rapport de ce comité (*Budget supplémentaire des dépenses (B) 2008-2009*).

(Le rapport est imprimé à titre d'Annexe « B » aux pages 164 à 193.)

Avec la permission du Sénat,

L'honorable sénateur Day propose, appuyé par l'honorable sénateur Losier-Cool, que le rapport soit inscrit à l'ordre du jour pour étude plus tard aujourd'hui.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

° ° °

L'honorable sénateur Meighen dépose ce qui suit (document parlementaire n° 2/40-176S) :

Le jeudi le 26 février 2009

Le Comité sénatorial permanent des banques et du commerce a l'honneur de déposer son

PREMIER RAPPORT

Votre comité, qui a été autorisé par le Sénat à engager des dépenses aux fins d'examiner toutes questions qui lui ont été renvoyées, dépose, conformément à l'article 104 (2) du Règlement, le relevé suivant des dépenses encourues à cette fin par votre comité au cours de la deuxième session de la trente-neuvième législature :

1. Relatif à son étude de la législation :

Services professionnels	15 454 \$
Transport et communications	—
Autres dépenses	5 800
Dépenses des témoins	8 328
TOTAL	29 582 \$

2. With respect to its special study on the present state of the domestic and international financial system authorized by the Senate on Tuesday, November 20, 2007:

Professional and other services	\$ 8,972
Transportation and Communications	216
All other expenditures	—
Witness expenses	<u>4,715</u>
TOTAL	\$ 13,903

3. With respect to its special study on issues dealing with interprovincial barriers to trade authorized by the Senate on Tuesday, November 20, 2007:

Professional and other services	\$ 890
Transportation and Communications	8,348
All other expenditures	—
Witness expenses	—
TOTAL	\$ 9,238

4. In addition to the expenses for the examination of legislation and for its special studies as set out above, the committee also incurred general postal charges in the amount of \$31.

During the session, your Committee held 41 meetings (71.5 hours), heard 152 witnesses and submitted 6 reports in relation to its work. Your Committee examined 4 bills (C-10, C-12, S-2, S-205) and received a total of 6 orders of reference.

Respectfully submitted,

Le président,

MICHAEL A. MEIGHEN

Chair

Tabling of Reports from Inter-Parliamentary Delegations

The Honourable Senator Hervieux-Payette, P.C., tabled the following:

Report of the Canadian Delegation of the Inter-Parliamentary Forum of the Americas respecting its participation at the Regional Workshop for Central and South American Parliamentarians: "Trade Liberalization: the WTO, the Doha Round and Development Challenges", held in San José, Costa Rica, on November 7 and 8, 2008.—Sessional Paper No. 2/40-177.

o o o

The Honourable Senator Andreychuk tabled the following:

Report of the Canadian Delegation of the Canada-Africa Parliamentary Association respecting its bilateral visits to Nairobi, Kenya; Bujumbura, Burundi; and Kigali and Butare, Rwanda, from June 22 to 28, 2008.—Sessional Paper No. 2/40-178.

2. Relatif à son étude spéciale sur la situation actuelle du régime financier canadien et international autorisée par le Sénat le mardi 20 novembre 2007 :

Services professionnels	8 972 \$
Transport et communications	216
Autres dépenses	—
Dépenses des témoins	<u>4 715</u>
TOTAL	13 903 \$

3. Relatif à son étude spéciale traitant des questions relatives aux obstacles interprovinciaux au commerce autorisée par le Sénat le mardi 20 novembre 2007 :

Services professionnels	890 \$
Transport et communications	8 348
Autres dépenses	—
Dépenses des témoins	—
TOTAL	9 238 \$

4. Outre les dépenses listées ci-dessus encourues aux fins d'examen de mesures législatives ou dans le cadre de ses études spéciales, le comité a encouru des frais généraux de poste s'élevant à 31 \$.

Durant la session, le comité a tenu 41 réunions (71,5 heures), entendu 152 témoins et soumis 6 rapports relatifs à ses travaux. Votre comité a étudié 4 projets de loi (C-10, C-12, S-2, S-205) et a reçu au total 6 ordres de renvoi.

Respectueusement soumis,

Dépôt de rapports de délégations interparlementaires

L'honorable sénateur Hervieux-Payette, C.P., dépose sur le bureau ce qui suit :

Rapport de la délégation canadienne du Forum interparlementaire des Amériques concernant sa participation à l'atelier régional des parlementaires de l'Amérique centrale et de l'Amérique du Sud : « Libéralisation du commerce : l'OMC, la Ronde de Doha et les défis en matière de développement », tenu à San José (Costa Rica), les 7 et 8 novembre 2008.—Document parlementaire n° 2/40-177.

o o o

L'honorable sénateur Andreychuk dépose sur le bureau ce qui suit :

Rapport de la délégation canadienne de l'Association parlementaire Canada-Afrique concernant les visites bilatérales à Nairobi (Kenya), Bujumbura (Burundi), Kigali et Butare (Rwanda), du 22 au 28 juin 2008.—Document parlementaire n° 2/40-178.

ORDERS OF THE DAY

A point of order was raised with respect to Question Period.

After debate,
The Speaker reserved his decision.

GOVERNMENT BUSINESS

Reports of Committees

Consideration of the second report of the Standing Senate Committee on National Finance (*Supplementary Estimates (B), 2008-2009*) presented in the Senate earlier this day.

The Honourable Senator Day moved, seconded by the Honourable Senator Callbeck that the report be adopted.

After debate,
The Honourable Senator Murray, P.C., moved, seconded by the Honourable Senator McCoy, that further debate on the motion be adjourned until the next sitting.

The question being put on the motion, it was negatived, on division.

The question was then put on the motion of the Honourable Senator Day, seconded by the Honourable Senator Callbeck, for the adoption of the second report of the Standing Senate Committee on National Finance (*Supplementary Estimates (B), 2008-2009*) presented in the Senate earlier this day.

The motion was adopted.

Bills

Third reading of Bill C-12, An Act for granting to Her Majesty certain sums of money for the federal public administration for the financial year ending March 31, 2009.

The Honourable Senator Gerstein moved, seconded by the Honourable Senator Wallin, that the bill be read the third time.

After debate,
The question being put on the motion, it was adopted.

The bill was then read the third time and passed.

Ordered, That a message be sent to the House of Commons to acquaint that House that the Senate has passed this bill.

ORDRE DU JOUR

Un rappel au Règlement est soulevé concernant la période des questions.

Après débat,
Le Président réserve sa décision.

AFFAIRES DU GOUVERNEMENT

Rapports de comités

Étude du deuxième rapport du Comité sénatorial permanent des finances nationales (*Budget supplémentaire des dépenses (B) 2008-2009*), présenté au Sénat plus tôt aujourd'hui.

L'honorable sénateur Day propose, appuyé par l'honorable sénateur Callbeck, que le rapport soit adopté.

Après débat,
L'honorable sénateur Murray, C.P., propose, appuyé par l'honorable sénateur McCoy, que la suite du débat sur la motion soit ajournée à la prochaine séance.

La motion, mise aux voix, est rejetée à la majorité.

La question est mise aux voix sur la motion de l'honorable sénateur Day, appuyée par l'honorable sénateur Callbeck, tendant à l'adoption du deuxième rapport du Comité sénatorial permanent des finances nationales (*Budget supplémentaire des dépenses (B) 2008-2009*), présenté au Sénat plus tôt aujourd'hui.

La motion est adoptée.

Projets de loi

Troisième lecture du projet de loi C-12, Loi portant octroi à Sa Majesté de crédits pour l'administration publique fédérale pendant l'exercice se terminant le 31 mars 2009.

L'honorable sénateur Gerstein propose, appuyé par l'honorable sénateur Wallin, que le projet de loi soit lu pour la troisième fois.

Après débat,
La motion, mise aux voix, est adoptée.

Le projet de loi est alors lu pour la troisième fois et adopté.

Ordonné : Qu'un message soit transmis à la Chambre des communes pour l'informer que le Sénat a adopté ce projet de loi.

The Honourable the Speaker informed the Senate that a communication had been received from the Secretary to the Governor General.

The communication was then read by the Honourable the Speaker as follows:

RIDEAU HALL

February 26th, 2009

Mr. Speaker:

I have the honour to inform you that the Right Honourable Michaëlle Jean, Governor General of Canada, will proceed to the Senate Chamber today, the 26th day of February, 2009, at 5:30 p.m., for the purpose of giving Royal Assent to a bill of law.

Yours sincerely,

Le secrétaire du gouverneur général,

Sheila-Marie Cook

Secretary to the Governor General

The Honourable
The Speaker of the Senate
Ottawa

L'honorable Président informe le Sénat qu'il a reçu une communication du secrétaire du Gouverneur général.

L'honorable Président donne alors lecture de la communication, comme suit :

RIDEAU HALL

Le 26 février 2009

Monsieur le Président,

J'ai l'honneur de vous aviser que la très honorable Michaëlle Jean, Gouverneure générale du Canada, se rendra à la Chambre du Sénat, aujourd'hui, le 26 février 2009 à 17 h 30, afin de donner la sanction royale à un projet de loi.

Veillez agréer, Monsieur le Président, l'assurance de ma haute considération.

L'honorable
Le Président du Sénat
Ottawa

With leave of the Senate,
The Honourable Senator Comeau moved, seconded by the Honourable Senator Brown:

That photographers be authorized in the Senate Chamber to photograph the Royal Assent ceremony today, with the least possible disruption of the proceedings.

The question being put on the motion, it was adopted.

Bills

Order No. 2 was called and postponed until the next sitting.

Inquiries

Resuming debate on the inquiry of the Honourable Senator Comeau calling the attention of the Senate to the budget entitled *Canada's Economic Action Plan*, tabled in the House of Commons on January 27, 2009 by the Minister of Finance, the Honourable James M. Flaherty, P.C., M.P., and in the Senate on January 28, 2009.

After debate,

The Honourable Senator Comeau moved, seconded by the Honourable Senator Oliver, that further debate on the inquiry be adjourned until the next sitting.

The question being put on the motion, it was adopted.

Avec la permission du Sénat,
L'honorable sénateur Comeau propose, appuyé par l'honorable sénateur Brown,

Que des photographes soient autorisés à avoir accès à la salle du Sénat pour photographier la cérémonie de la sanction royale aujourd'hui, d'une manière qui perturbe le moins possible les travaux.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

Projets de loi

L'article n° 2 est appelé et différé à la prochaine séance.

Interpellations

Reprise du débat sur l'interpellation de l'honorable sénateur Comeau, attirant l'attention du Sénat sur le budget intitulé *Le plan économique du Canada*, déposé à la Chambre des communes le 27 janvier 2009 par le ministre des Finances, l'honorable James M. Flaherty, C.P., député, et au Sénat le 28 janvier 2009.

Après débat,

L'honorable sénateur Comeau propose, appuyé par l'honorable sénateur Oliver, que la suite du débat sur l'interpellation soit ajournée à la prochaine séance.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

Motions

Order No. 1 was called and postponed until the next sitting.

OTHER BUSINESS

Senate Public Bills

Orders No. 1 to 26 were called and postponed until the next sitting.

Other

Resuming debate on the motion of the Honourable Senator Segal, seconded by the Honourable Senator Cochrane:

That the Senate approve in principle the installation of equipment necessary to the broadcast quality audio-visual recording of its proceedings and other approved events in the Senate Chamber and in no fewer than four rooms ordinarily used for meetings by committees of the Senate;

That for the purposes set out in the following paragraph, public proceedings of the Senate and of its committees be recorded by this equipment, subject to policies, practices and guidelines approved from time to time by the Standing Committee on Internal Economy, Budgets and Administration (“the committee”);

That selected and packaged proceedings categorized according to subjects of interest be prepared and made available for use by any television broadcaster or distributor of audio-visual programmes, subject to the terms specified in any current or future agreements between the Senate and that broadcaster or distributor;

That such selected proceedings also be made available on demand to the public on the Parliamentary Internet;

That the Senate engage by contract a producer who shall, subject only to the direction of that committee, make the determination of the programme content of the selected and categorized proceedings of the Senate and of its committees;

That equipment and personnel necessary for the expert selection, preparation and categorization of broadcast-quality proceedings be secured for these purposes; and

That the committee be instructed to take measures necessary to the implementation of this motion.

After debate,

The Honourable Senator Comeau, for the Honourable Senator Andreychuk, moved, seconded by the Honourable Senator Stratton, that further debate on the motion be adjourned until the next sitting.

The question being put on the motion, it was adopted.

o o o

Orders No. 4, 2, 1 (inquiries), 10, 4 and 3 (motions) were called and postponed until the next sitting.

Motions

L'article n^o 1 est appelé et différé à la prochaine séance.

AUTRES AFFAIRES

Projets de loi d'intérêt public du Sénat

Les articles n^{os} 1 à 26 sont appelés et différés à la prochaine séance.

Autres

Reprise du débat sur la motion de l'honorable sénateur Segal, appuyée par l'honorable sénateur Cochrane,

Que le Sénat approuve en principe l'installation de l'équipement nécessaire pour l'enregistrement audiovisuel de qualité radiodiffusion de ses délibérations et d'autres événements approuvés se déroulant dans la salle du Sénat et dans au moins quatre salles normalement utilisées par des comités du Sénat;

Que, pour les fins énoncées au paragraphe suivant, les délibérations publiques du Sénat et de ses comités soient enregistrées au moyen de cet équipement, sous réserve des politiques, pratiques et lignes directives approuvées périodiquement par le Comité permanent de la régie interne, des budgets et de l'administration (« le comité »);

Que des délibérations choisies et regroupées par sujet d'intérêt soient préparées et mises à la disposition de tout télédiffuseur ou distributeur de programmes audiovisuels, sous réserve des conditions énoncées dans tout accord actuel ou futur entre le Sénat et le télédiffuseur ou distributeur en question;

Que, sur demande, les délibérations choisies soient aussi mises à la disposition du public sur le site Internet du Parlement;

Que le Sénat engage à contrat un producteur qui, uniquement sous la direction du comité, décidera des délibérations choisies et classées du Sénat et de ses comités qui seront retenues aux fins des émissions;

Que l'on se dote à ces fins de l'équipement et du personnel requis pour choisir, préparer et classer les délibérations de qualité radiodiffusion;

Que le comité soit chargé de prendre les mesures nécessaires pour mettre en oeuvre cette motion.

Après débat,

L'honorable sénateur Comeau, au nom de l'honorable sénateur Andreychuk, propose, appuyé par l'honorable sénateur Stratton, que la suite du débat sur la motion soit ajournée à la prochaine séance.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

o o o

Les articles n^{os} 4, 2, 1 (interpellations), 10, 4 et 3 (motions) sont appelés et différés à la prochaine séance.

INQUIRIES

With leave of the Senate,

The Honourable Senator Comeau called the attention of the Senate for the purposes of paying tribute to the Honourable Leonard Gustafson, P.C., in recognition of his outstanding career as a member of the Senate of Canada and for his many contributions and service to Canadians.

After debate,

The Honourable Senator Comeau moved, seconded by the Honourable Senator Champagne, P.C., that further debate on the inquiry be adjourned until the next sitting.

The question being put on the motion, it was adopted.

o o o

The Honourable Senator Hervieux-Payette, P.C., called the attention of the Senate to the alarming situation of the disastrous fires in Australia, which have taken hundreds of lives as well as totally razing some areas of that continent, and the fact that protecting the safety and well-being of its citizens in the face of such disasters requires a clearer ecological and humanitarian direction for the sake of all mankind.

Debate concluded.

MOTIONS

The Honourable Senator Callbeck moved, seconded by the Honourable Senator Corbin:

That the Standing Senate Committee on Social Affairs, Science and Technology be authorized to examine and report on the accessibility of post-secondary education in Canada, including but not limited to:

- (a) analysis of the current barriers in post-secondary education, such as geography, family income levels, means of financing for students, debt levels and challenges faced specifically by Aboriginal students;
- (b) evaluation of the current mechanisms for students to fund post-secondary education, such as Canada Student Loans Program, Canada Student Grants Program, Canada Access Grants, funding for Aboriginal students, Canada Learning Bonds, and Registered Education Savings Plans;
- (c) examination of the current federal/provincial transfer mechanism for post-secondary education;
- (d) evaluation of the potential establishment of a dedicated transfer for post-secondary education; and
- (e) any other matters related to the study; and

That the Committee submit its final report no later than December 31, 2010, and that the Committee retain until June 30, 2011, all powers necessary to publicize its findings.

After debate,

The Honourable Senator Comeau moved, seconded by the Honourable Senator Oliver, that further debate on the motion be adjourned until the next sitting.

The question being put on the motion, it was adopted.

INTERPELLATIONS

Avec la permission du Sénat,

L'honorable sénateur Comeau attire l'attention du Sénat afin de rendre hommage à l'honorable Leonard Gustafson, C.P., en reconnaissance de sa carrière exemplaire en tant que membre du Sénat du Canada et de ses nombreuses contributions et services aux Canadiens.

Après débat,

L'honorable sénateur Comeau propose, appuyé par l'honorable sénateur Champagne, C.P., que la suite du débat sur l'interpellation soit ajournée à la prochaine séance.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

o o o

L'honorable sénateur Hervieux-Payette, C.P. attire l'attention du Sénat sur la situation alarmante des incendies catastrophiques qui ont tué des centaines d'Australiens et qui ont radié certaines régions du continent; et que protéger la sécurité et le bien-être de ses citoyens face à ces désastres nécessite de prendre une direction écologique et humanitaire plus claire pour l'ensemble de l'humanité.

Débat terminé.

MOTIONS

L'honorable sénateur Callbeck propose, appuyée par l'honorable sénateur Corbin,

Que le Comité sénatorial permanent des affaires sociales, des sciences et de la technologie soit autorisé à étudier la question de l'accessibilité à l'éducation postsecondaire au Canada et à en faire rapport, ce qui inclut sans toutefois s'y limiter :

- a) l'analyse des obstacles actuels à l'éducation postsecondaire, dont la région géographique, le niveau de revenu familial, les moyens de financement dont disposent les étudiants, les niveaux d'endettement, et les défis auxquels les étudiants autochtones en particulier doivent faire face;
- b) l'évaluation des mécanismes de financement des études postsecondaires dont disposent les étudiants, par exemple le Programme canadien de prêts aux étudiants, le programme canadien de bourses d'études, les subventions canadiennes pour l'accès aux études, les fonds offerts aux étudiants autochtones, le Bon d'étude canadien et les Régimes enregistrés d'épargne-études;
- c) l'étude du mécanisme de transfert fédéral-provincial pour l'éducation postsecondaire;
- d) l'évaluation de l'établissement éventuel d'un transfert spécial pour l'éducation postsecondaire;
- e) toutes autres questions relatives à l'étude;

Que le comité soumette son rapport final au Sénat au plus tard le 31 décembre 2010 et qu'il conserve jusqu'au 30 juin 2011 tous les pouvoirs nécessaires pour diffuser ses conclusions.

Après débat,

L'honorable sénateur Comeau propose, appuyé par l'honorable sénateur Oliver, que la suite du débat sur la motion soit ajournée à la prochaine séance.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

Pursuant to rule 134(8), the proceedings were interrupted to resume after Royal Assent.

ROYAL ASSENT

The Senate adjourned during pleasure to await the arrival of Her Excellency the Governor General.

After awhile, Her Excellency the Governor General, having come and being seated at the foot of the Throne.

The Honourable the Speaker commanded the Usher of the Black Rod to proceed to the House of Commons and acquaint that House that:

“It is the pleasure of Her Excellency the Governor General that they attend her immediately in the Senate Chamber.”

The House of Commons being come,

The Speaker of the House of Commons addressed Her Excellency the Governor General as follows:

“May it Please Your Excellency:

The Commons of Canada have voted supplies to enable the Government to defray certain expenses of the public service.

In the name of the Commons, I present to Your Excellency the following Bill:

An Act for granting to Her Majesty certain sums of money for the federal public administration for the financial year ending March 31, 2009 (*Bill C-12, Chapter 1, 2009*)

To which Bill I humbly request Your Excellency's Assent.”

After, one of the Clerks at the Table read the title of the Bill.

To this Bill the Royal Assent was pronounced by the Clerk of the Senate in the following words:

“In Her Majesty's name, Her Excellency the Governor General thanks her loyal subjects, accepts their benevolence and assents to this Bill.”

5:42 p.m.

The Commons withdrew.

After which Her Excellency the Governor General was pleased to retire.

At 5:44 p.m., the sitting resumed.

Conformément à l'article 134(8) du Règlement, les délibérations sont interrompues pour reprendre après la sanction royale.

SANCTION ROYALE

Le Sénat s'ajourne à loisir pour attendre l'arrivée de Son Excellence la Gouverneure générale.

Quelque temps après, Son Excellence la Gouverneure générale, arrive et prend place au pied du Trône.

L'honorable Président ordonne à l'huissier du bâton noir de se rendre auprès de la Chambre des communes et de l'informer que :

« C'est le plaisir de Son Excellence la Gouverneure générale que les Communes se rendent immédiatement auprès d'elle dans la salle du Sénat. »

La Chambre des communes étant arrivée,

Le Président de la Chambre des communes adresse la parole à Son Excellence la Gouverneure générale, comme suit :

« Qu'il plaise à Votre Excellence :

Les Communes du Canada ont voté certains subsides nécessaires pour permettre au gouvernement de faire face aux dépenses du service public.

Au nom des Communes, je présente à Votre Excellence le projet de loi suivant :

Loi portant octroi à Sa Majesté de crédits pour l'administration publique fédérale pendant l'exercice se terminant le 31 mars 2009 (*projet de loi C-12, chapitre 1, 2009*)

Que je prie humblement Votre Excellence de bien vouloir sanctionner. »

Un des greffiers au Bureau ayant donné lecture du titre du projet de loi,

Le greffier du Sénat proclame dans les termes suivants que ce projet de loi a reçu la sanction royale :

« Au nom de Sa Majesté, Son Excellence la Gouverneure générale remercie ses loyaux sujets, accepte leur bienveillance et sanctionne ce projet de loi. »

17 h 42

Les Communes se retirent.

Il plaît à Son Excellence la Gouverneure générale de se retirer.

À 17 h 44, la séance reprend.

MOTIONS

The Honourable Senator Cochrane, moved, seconded by the Honourable Senator Angus:

That, pursuant to rule 131(2), the Senate request a complete and detailed response from the government to the fifth report of the Standing Senate Committee on Aboriginal Peoples, entitled *Honouring the Spirit of Modern Treaties: Closing the Loopholes*, tabled in the Senate on May 15, 2008 and adopted by the Senate on May 27, 2008, with the Minister of Indian Affairs and Northern Development and Federal Interlocutor for Metis and Non-Status Indians, and the Minister of Intergovernmental Affairs and President of the Queen's Privy Council for Canada being identified as Ministers responsible for responding.

The question being put on the motion, it was adopted.

o o o

The Honourable Senator Fraser moved, seconded by the Honourable Senator Munson:

That the Standing Senate Committee on Legal and Constitutional Affairs be authorized to examine and report on the provisions and operation of the *DNA Identification Act* (S.C. 1998, c. 37); and

That the committee submit its final report no later than June 30, 2009.

The question being put on the motion, it was adopted.

With leave,
The Senate reverted to **Government Notices of Motions**.

With leave of the Senate,
The Honourable Senator Comeau moved, seconded by the Honourable Senator Lang:

That when the Senate adjourns today, it do stand adjourned until Tuesday, March 3, 2009, at 2 p.m.

The question being put on the motion, it was adopted.

REPORTS DEPOSITED WITH THE CLERK OF THE SENATE PURSUANT TO RULE 28(2):

Report of the British Columbia Treaty Commission, together with the Auditors' Report, for the fiscal year ended March 31, 2008, pursuant to the *British Columbia Treaty Commission Act*, S.C. 1995, c. 45, sbs. 21(3).—Sessional Paper No. 2/40-169.

MOTIONS

L'honorable sénateur Cochrane propose, appuyée par l'honorable sénateur Angus,

Que, conformément à l'article 131(2) du Règlement, le Sénat demande au gouvernement une réponse complète et détaillée au cinquième rapport produit par le Comité sénatorial permanent des peuples autochtones, *Respecter l'esprit des traités modernes : éliminer les échappatoires*, qui a été déposé au Sénat le 15 mai 2008, et adopté par le Sénat le 27 mai 2008, le ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien et interlocuteur fédéral auprès des Métis et des Indiens non inscrits, et le ministre des Affaires intergouvernementales et la présidente du Conseil privé de la Reine pour le Canada étant désignés ministres chargés de répondre à ce rapport.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

o o o

L'honorable sénateur Fraser propose, appuyée par l'honorable sénateur Munson,

Que le Comité sénatorial permanent des affaires juridiques et constitutionnelles soit autorisé à examiner, pour en faire rapport, les dispositions et l'application de la *Loi sur l'identification par les empreintes génétiques* (L.C. 1998, ch. 37);

Que le comité présente son rapport final au plus tard le 30 juin 2009.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

Avec permission,
Le Sénat revient aux **Avis de motions du gouvernement**.

Avec la permission du Sénat,
L'honorable sénateur Comeau propose, appuyé par l'honorable sénateur Lang,

Que, lorsque le Sénat s'ajournera aujourd'hui, il demeure ajourné jusqu'au mardi 3 mars 2009, à 14 heures.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

RAPPORTS DÉPOSÉS AUPRÈS DU GREFFIER DU SÉNAT CONFORMÉMENT À L'ARTICLE 28(2) DU RÈGLEMENT

Rapport de la Commission des traités de la Colombie-Britannique, ainsi que le rapport des vérificateurs y afférent, pour l'exercice terminé le 31 mars 2008, conformément à la *Loi sur la Commission des traités de la Colombie-Britannique*, L.C. 1995, ch. 45, par. 21(3).—Doc. parl. n° 2/40-169.

ADJOURNMENT

The Honourable Senator Comeau moved, seconded by the Honourable Senator Andreychuk:

That the Senate do now adjourn.

The question being put on the motion, it was adopted.

(Accordingly, at 5:47 p.m. the Senate was continued until Tuesday, March 3, 2009, at 2 p.m.)

Changes in Membership of Committees Pursuant to Rule 85(4)

Standing Senate Committee on Banking, Trade and Commerce

The Honourable Senator Hervieux-Payette, P.C., replaced the Honourable Senator Hubley *(February 26, 2009)*.

The Honourable Senator Moore replaced the Honourable Senator Banks *(February 26, 2009)*.

The Honourable Senator Hubley replaced the Honourable Senator Hervieux-Payette, P.C. *(February 25, 2009)*.

Standing Senate Committee on National Security and Defence

The Honourable Senator Zimmer replaced the Honourable Senator Mitchell *(February 25, 2009)*.

AJOURNEMENT

L'honorable sénateur Comeau propose, appuyé par l'honorable sénateur Andreychuk,

Que le Sénat s'ajourne maintenant.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

(En conséquence, à 17 h 47 le Sénat s'ajourne jusqu'au mardi 3 mars 2009, à 14 heures.)

Modifications de la composition des comités conformément à l'article 85(4) du Règlement

Comité sénatorial permanent des banques et du commerce

L'honorable sénateur Hervieux-Payette, C.P., a remplacé l'honorable sénateur Hubley *(le 26 février 2009)*.

L'honorable sénateur Moore a remplacé l'honorable sénateur Banks *(le 26 février 2009)*.

L'honorable sénateur Hubley a remplacé l'honorable sénateur Hervieux-Payette, C.P. *(le 25 février 2009)*.

Comité sénatorial permanent de la sécurité nationale et de la défense

L'honorable sénateur Zimmer a remplacé l'honorable sénateur Mitchell *(le 25 février 2009)*.

APPENDIX "A"
(see p. 146)

Thursday, February 26, 2009

The Standing Committee on Internal Economy, Budgets and Administration has the honour to present its

SECOND REPORT

Your Committee has approved the Senate Main Estimates for the fiscal year 2009-2010 and recommends their adoption. (Annex A)

Your Committee notes that the proposed total budget is \$90,605,800.

An overview of the 2009-2010 budget will be forwarded to every Senator's office.

Respectfully submitted,

Le président,

GEORGE J. FUREY

Chair

ANNEXE « A »
(voir p. 146)

Le jeudi 26 février 2009

Le Comité permanent de la régie interne, des budgets et de l'administration a l'honneur de présenter son

DEUXIÈME RAPPORT

Votre Comité a approuvé le budget principal des dépenses du Sénat pour l'exercice financier 2009-2010 et recommande leur adoption. (Annexe A)

Votre Comité fait remarquer que le budget proposé se chiffre à 90 605 800 \$.

Un document donnant les grandes lignes du budget de 2009-2010 sera envoyé à tous les bureaux des sénateurs.

Respectueusement soumis,

2009-2010 MAIN ESTIMATES

EXECUTIVE SUMMARY

INTRODUCTION

The 2009-2010 Expenditure Plan totalling \$90,605,800 has been approved by the Standing Committee on Internal Economy, Budgets and Administration. The amounts have been incorporated into the Government's Main Estimates for 2009-2010.

Table 1.1: Senate budget for 2009-2010

Vote (thousands of dollars)	2009-2010 Main Estimates	2008-2009 Main Estimates
1 Program expenditures	58,659	58,466
(S) Officers and Members of the Senate - Salaries, allowances and other payments to the Speaker of the Senate, Members and other officers of the Senate under the <i>Parliament of Canada Act</i> , contributions to the Members of Parliament Retiring Allowances Account, and Members of Parliament Retirement Compensation Arrangements Account.	25,345	25,048
(S) Contributions to employee benefits plan	6,602	6,718
Total	90,606	90,232

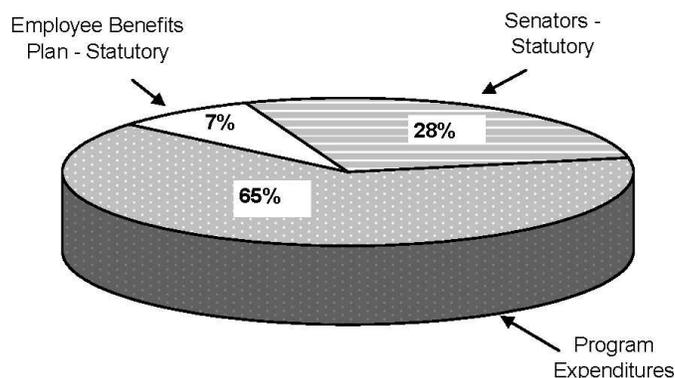
A. BUDGETARY SPENDING AUTHORITIES

The Senate's Main Estimates include two separate budgetary programs: the Statutory budget and the Non-Statutory (voted) budget. Included in the Statutory budget are amounts which are authorized by the Parliament of Canada Act (sections 55(1), 60 to 62, 63(1)) such as Senators' indemnities, allowances, and certain other expenses. These expenditures have been given continuing authority by Parliament in previous years and no further approval is required.

Also included in the Statutory budget is the Employee Benefit Plans. This component of the budget represents the costs for the employer's matching contributions to the Public Service Superannuation Plan, Canada or Quebec Pension Plan, Supplementary Death Benefits, and the Employment Insurance Account.

The Program Expenditures budget represents the amounts that are voted on an annual basis by Parliament. Included are all salary, operating, and capital requirements for committees, Senators' office expenses, and Senate administration.

The graph below shows the Statutory & Non-Statutory Budgets as Percentage of the total Main Estimates:



B. SUMMARY OF FINANCIAL REQUIREMENTS

The 2009-2010 Expenditure Plan is summarized in the following table by program, consistent with the information presented in the Main Estimates:

Program	2009-2010 Main Estimates \$	2008-2009 Main Estimates \$	Increase (Decrease) \$	Increase (Decrease) of total budget %
<i>Statutory</i>				
Senators	25,345,200	25,048,200	297,000	0.33
Employee Benefit Plans	6,601,550	6,717,750	(116,200)	(0.13)
<i>Total Statutory</i>	<i>31,946,750</i>	<i>31,765,950</i>	<i>180,800</i>	<i>0.20</i>
<i>Non-Statutory (Vote 1)</i>				
Senators' Office Expenses & Speaker's & Other Officers Office Expenses	15,565,450	15,342,450	223,000	0.24
Committees and Parliamentary Exchanges and Associations	6,540,800	6,540,800	-	0.00
Administration	36,552,800	36,582,800	(30,000)	(0.03)
<i>Total Non-Statutory</i>	<i>58,659,050</i>	<i>58,466,050</i>	<i>193,000</i>	<i>0.21</i>
Total	90,605,800	90,232,000	373,800	0.41

C. BUDGETARY ASSUMPTIONS

The following internal assumptions were used in preparing the budget for 2009-2010:

- There will be an average of 102 Senators.
- An inflationary rate of 1.5% will be used for salary and operational budgets.
- The total number of standing committees, including standing joint committees will be eighteen (18).
- The structure of the Senate Administration, and its mandate and objectives, will remain relatively stable.

D. SUMMARY OF CHANGES FOR 2009-2010

The changes to the statutory budgets include:

- \$0.3 million increase for Senators' travel; and,
- \$0.1 million decrease in the Senate's contribution to Employee Benefit Plans.

The increase to the voted program expenditures include:

- \$0.2 million for Senators' office expense budgets.

E. BUDGET HIGHLIGHTS

- The budget accommodates a moderate inflationary increase of 1.5% in Senators' Research and Office Expense budgets. This increase brings the Senator's Research and Office Expense Budget to \$151,700 as of April 1, 2009.

February 26, 2008

BUDGET PRINCIPAL DES DÉPENSES 2009-2010

SOMMAIRE

INTRODUCTION

Le plan de dépenses pour 2009-2010, d'un montant de 90 605 800 \$, a été approuvé par le Comité permanent de la régie interne, des budgets et de l'administration. Les crédits sont inclus dans le Budget principal des dépenses du gouvernement pour 2009-2010.

Tableau 1.1 : Budget du Sénat pour 2009-2010

Crédits (en milliers de dollars)	Budget principal 2009-2010	Budget principal 2008-2009
1 Dépenses du programme	58 659	58 466
(S) Dignitaires du Sénat et sénateurs – Traitements, allocations et autres paiements versés au Président du Sénat, aux sénateurs et aux autres dignitaires du Sénat en vertu de la <i>Loi sur le Parlement du Canada</i> ; contributions au compte d'allocations de retraite des parlementaires et au compte de convention de retraite des parlementaires	25 345	25 048
(S) Contributions au régime d'avantages sociaux des employés	6 602	6 718
Total	90 606	90 232

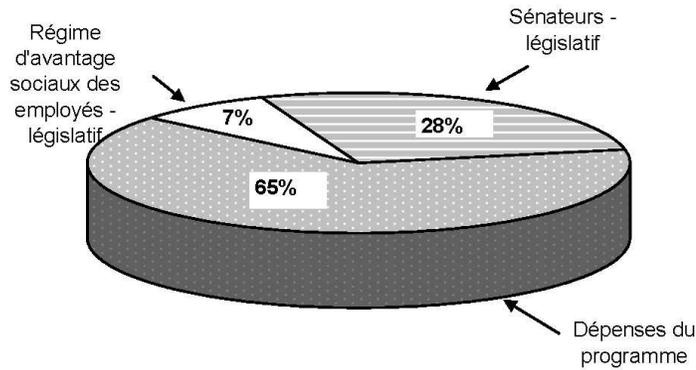
A. AUTORISATIONS DE DÉPENSES BUDGÉTAIRES

Le Budget principal des dépenses du Sénat comporte deux volets : les dépenses législatives et les dépenses non législatives (votées). Les premières sont autorisées en vertu de la *Loi sur le Parlement du Canada* (paragraphe 55(1), articles 60 à 62 et paragraphe 63(1)). Il s'agit des indemnités et allocations des sénateurs et de certaines autres dépenses. Ces dépenses sont déjà autorisées par le Parlement depuis plusieurs années et elles ne nécessitent aucune autre approbation.

Le budget des dépenses législatives comprend également les régimes d'avantages sociaux des employés. Cette composante représente ce que coûtent au gouvernement les cotisations de l'employeur au Régime de pensions de la fonction publique, au Régime de pensions du Canada ou du Québec, au Régime des prestations supplémentaires de décès et au Compte d'assurance-emploi.

Le budget des dépenses du programme comprend des montants qui sont votés annuellement par le Parlement, y compris les traitements, les dépenses de fonctionnement et les dépenses d'immobilisations des comités, les dépenses de bureau des sénateurs ainsi que les dépenses liées à l'administration du Sénat.

Le graphique ci-dessous illustre les dépenses législatives et non législatives en pourcentage du budget total:



B. SOMMAIRE DES BESOINS FINANCIERS

Le plan des dépenses pour 2009-2010 est résumé dans le tableau ci-dessous, qui présente une ventilation pour chaque programme, conformément à l'information présentée dans le Budget principal.

Programme	Budget principal 2009-2010 \$	Budget principal 2008-2009 \$	Augmentation (Diminution) \$	Augmentation (Diminution) du budget total %
<i>Dépenses législatives</i>				
Sénateurs	25 345 200	25 048 200	297 000	0,33
Régime d'avantages sociaux des employés	6 601 550	6 717 750	(116 200)	(0,13)
<i>Total des dépenses législatives :</i>	<i>31 946 750</i>	<i>31 765 950</i>	<i>180 800</i>	<i>0,20</i>
<i>Dépenses non législatives (Crédit 1)</i>				
Dépenses de bureau des sénateurs et dépenses de bureau du Président et des autres dignitaires du Sénat	15 565 450	15 342 450	223 000	0,24
Comités et associations et échanges parlementaires	6 540 800	6 540 800	-	0,00
Administration	36 552 800	36 582 800	(30 000)	(0,03)
<i>Total des dépenses non législatives :</i>	<i>58 659 050</i>	<i>58 466 050</i>	<i>193 000</i>	<i>0,21</i>
Total	90 605 800	90 232 000	373 800	0,41

C. HYPOTHÈSES BUDGÉTAIRES

Le budget de 2009-2010 s'appuie sur les hypothèses internes suivantes :

- Il y aura en moyenne 102 sénateurs.
- Un taux d'inflation de 1,5 p. 100 sera utilisé pour les budgets de fonctionnement et les salaires.
- Il y aura au total dix-huit (18) comités permanents, ce qui inclut les comités mixtes permanents.
- La structure de l'Administration du Sénat, de même que son mandat et ses objectifs, demeureront relativement stables.

D. SOMMAIRE DES CHANGEMENTS POUR 2009-2010

La variation des dépenses législatives s'explique comme suit :

- augmentation de 0,3 million de dollars du budget de déplacement des sénateurs;
- diminution de 0,1 million de dollars de la contribution du Sénat au Régime d'avantages sociaux des employés.

L'augmentation des dépenses du programme voté s'explique comme suit :

- augmentation de 0,2 million de dollars des budgets de dépenses de bureau des sénateurs.

E. FAITS SAILLANTS DU BUDGET

- Le budget prévoit une hausse de 1,5 p. 100 du budget de dépenses de recherche et de bureau des sénateurs pour compenser l'inflation. Ce budget passera donc à 151 700 à compter du 1^{er} avril 2009.

Le 26 février 2009

APPENDIX "B"
(see p. 148)

Thursday, February 26, 2009

The Standing Senate Committee on National Finance has the honour to table its

SECOND REPORT

Your committee, to which were referred the Supplementary Estimates (B), 2008-2009, has, in obedience to the Order of Reference of Tuesday, February 10, 2009, examined the said estimates and herewith presents its report.

Respectfully submitted,

Le président,

JOSEPH A. DAY

Chair

ANNEXE « B »
(voir p. 148)

Le jeudi 26 février 2009

Le Comité sénatorial permanent des finances nationales a l'honneur de déposer son

DEUXIÈME RAPPORT

Votre comité auquel a été renvoyé le Budget supplémentaire des dépenses (B) 2008-2009, a, conformément à l'ordre de renvoi du mardi 10 février 2009, examiné ledit budget et présente ici son rapport.

Respectueusement soumis,

SENATE



SÉNAT

CANADA

**REPORT ON THE
*SUPPLEMENTARY ESTIMATES (B), 2008-2009***

**The Standing Senate Committee on
National Finance**

SECOND REPORT

Chair

The Honourable Joseph A. Day

Deputy Chair

The Honourable Irving R. Gerstein

February 2009

TABLE OF CONTENTS

INTRODUCTION	1
THE SUPPLEMENTARY ESTIMATES (B), 2008-2009	1
OVERVIEW OF THE SUPPLEMENTARY ESTIMATES (B), 2008-2009	2
A. PLANNED SPENDING	2
B. MAJOR ITEMS IN BUDGETARY SPENDING.....	3
<i>I) Voted Budgetary Spending</i>	3
<i>II) Statutory Budgetary Spending</i>	4
EXAMINATION OF THE SUPPLEMENTARY ESTIMATES (B), 2008-2009	4
1. THE CROWN SHARE ADJUSTMENT PAYMENT	4
2. NATIONAL DEFENCE SPENDING	5
3. PROVINCIAL-TERRITORIAL INFRASTRUCTURE BASE PROGRAM.....	5
4. PUBLIC DEBT CHARGES	7
5. REAL PROPERTY PROGRAM	7
6. COMPENSATION PAY ADJUSTMENT	8
7. TREASURY BOARD VOTE 5—GOVERNMENT CONTINGENCIES.....	8
8. STATUTORY ITEMS.....	9
9. <i>CANADA SMALL BUSINESS FINANCING ACT</i>	10
10. INSURED MORTGAGE BUY BACK.....	10
11. PRIME MINISTER’S OFFICE.....	10
CONCLUSION	10
APPENDIX	11

REPORT ON THE SUPPLEMENTARY ESTIMATES (B), 2008-2009

INTRODUCTION

The *Supplementary Estimates (B), 2008-2009* were originally tabled in Parliament on November 24, 2008; however, the prorogation of Parliament on December 4, 2008 prevented the introduction and approval of the Appropriation Bill in the House of Commons. Upon the return of Parliament, the *Supplementary Estimates (B)* were re-tabled in the Senate on January 29, 2009 and on February 10 referred for review to the Standing Senate Committee on National Finance.

These Supplementary Estimates are the second set of Supplementary Estimates that were issued in this fiscal year ending on March 31, 2009. Unless otherwise stated, all page references are from the *Supplementary Estimates (B), 2008-2009* document.

The committee held two meetings to review these Supplementary Estimates. On February 11, 2009, officials from the Treasury Board Secretariat of Canada, Alister Smith, Assistant Secretary, Expenditure Management Sector and Brian Pagan, Executive Director, Expenditure Operations and Estimates Division, Expenditure Management Sector, appeared before the Senate committee to testify on the *Supplementary Estimates (B), 2008-2009*. These officials returned to answer further questions on February 24, 2009. Also appearing were: Louis Ranger, Deputy Minister of Transport and Deputy Head, Infrastructure Canada; André Morency, Assistant Deputy Minister, Corporate Management and Crown Corporation Governance Transport Canada; John Forster, Assistant Deputy Minister, Policy and Communications Branch Infrastructure Canada; and David Cluff, Assistant Deputy Minister, Corporate Services and Chief Financial Officer Infrastructure Canada. These officials answered questions regarding the federal infrastructure programs.

THE SUPPLEMENTARY ESTIMATES (B), 2008-2009

Supplementary Estimates are tabled in Parliament approximately one month in advance of the related Appropriation Act. They serve a number of purposes. First, they provide information on the government's spending requirements that were not sufficiently developed when the 2008-2009 Main Estimates were tabled, or have been subsequently refined to account for new developments in particular programs or services. Second, they provide Parliament with information on changes in estimated statutory expenditures (i.e., those authorized by Parliament through enabling legislation). Finally, they are used to seek parliamentary approval for items such as: transfers of money between Votes; debt deletion; loan guarantees; new or increased grants; and changes to Vote wording.¹

¹ The latter items often do not require additional appropriations and are included in the related supply bill by the notional amount of "one dollar" since, in order to be listed in the bill, an item must have monetary value.

These Supplementary Estimates continue to reflect the government's commitment to renew the Expenditure Management System (EMS). Normally there are at least two Supplementary Estimates documents tabled each year. Each document is identified alphabetically (A, B, C, etc.). In recent years, the first regular Supplementary Estimates document has been tabled in late October and the final document in February.

However this year, in keeping with government commitments to renew the EMS, *Supplementary Estimates (A), 2008-2009* were tabled in May in order to facilitate a closer alignment of the Estimates to the Budget. These Supplementary Estimates represent the second opportunity for Parliamentary review of departmental program requirements this fiscal year.

Pages 36 to 58 of the estimates provide a preview of the related supply bill (Proposed Schedules 1 and 2 to the Appropriation Bill), and include, by department and organization, a list of Vote numbers, the Vote wording, and the requested funds that will be proposed to Parliament for approval.

OVERVIEW OF THE SUPPLEMENTARY ESTIMATES (B), 2008-2009

A. Planned Spending

Treasury Board Secretariat officials began their testimony by providing senators with an overview of the \$2.3 billion in planned spending under the *Supplementary Estimates (B), 2008-2009*. As Mr. Smith informed the committee, this spending is consistent with the planned expenses as established in the March 2008 Budget and the October 2008 Economic and Fiscal Outlook. In the Estimates documents, planned spending is broken down by budgetary and non-budgetary expenditures and is displayed for both voted and statutory expenditures.² As shown in Table 1 below, the *Supplementary Estimates (B), 2008-2009* total \$2.3 billion. Of this amount, the federal government is seeking Parliament's approval to spend almost \$2.8 billion, while statutory expenditures are expected to decrease by \$445.4 million.

² **Budgetary** spending encompasses the cost of servicing the public debt; operating and capital expenditures; transfer payments and subsidies to other levels of government, organizations or individuals; and payments to Crown corporations; **Non-budgetary** expenditures (loans, investments and advances) are outlays that represent changes in the composition of the federal government's financial assets; **Voted** expenditures are those for which parliamentary authority is sought through an appropriation bill; and **Statutory** expenditures are those authorized by Parliament through enabling legislation; they are included in the Estimates documents for information purposes only.

**Table 1: Total Supplementary Estimates (B), 2008-2009
(In millions of dollars)**

	Budgetary	Non-Budgetary	Total
Voted Appropriations	2,772.2	14.0	2,786.2
Statutory Appropriations	(445.4)	0	(445.4)
Total	2,326.8	14.0	2,340.8

Source: *Supplementary Estimates (B), 2008-2009*, p. 8.

Total Estimates to-date for this fiscal year are \$227.4 billion, including \$221.0 billion under the 2008-2009 Main Estimates, and \$4.1 billion under the Supplementary Estimates (A) 2008-2009 and \$2.3 billion under the Supplementary Estimates (B) 2008-2009. This spending is consistent with the planned expenses of \$239.6 billion established in the March 2008 budget.

Mr. Smith informed the senators that the Supplementary Estimates currently before the committee are asking Parliament's approval to spend funds on several strategic initiatives and key priorities announced in the 2008 Budget and related Cabinet decisions made during 2008-2009. Therefore, he explained that these Estimates represent requested appropriations for proposed spending that was not known or sufficiently developed when the Main Estimates were tabled last year. He highlighted the fact that 32% of the total voted budgetary requirements represents funding for the top three items (based on total voted budgetary expenditures of \$2.8 billion) presented in section B. Among the expenditures tabled for approval, he highlighted the expenditures listed below.

B. Major Items in Budgetary Spending

Pages 10 to 12 of the *Supplementary Estimates (B), 2008-2009* contain an explanation of the major budgetary spending (both voted and statutory) relating to the \$2.3 billion increase in expenditures.

I) Voted Budgetary Spending is forecasted to increase by \$2.77 billion and includes:

- Funding to National Defence for Canada's military mission in Afghanistan (\$331.1 million).
- Funding to the Office of Infrastructure Canada for the Provincial-Territorial Infrastructure Base Funding Program to provide long-term, predictable and flexible funding to provinces and territories for infrastructure (\$326.7 million).
- Funding to the Department of Finance for a Payment to Nova Scotia in Respect of the Crown Share Adjustment Payment regarding amounts relating to previous years up to March 31, 2008 (\$234.4 million).
- Funding to the Treasury Board Secretariat for compensation for salary adjustments (\$170.7 million).

- Funding for the operations of the Canadian Air Transport Security Authority (\$156.2 million).
- Increase to pay and allowances for Canadian Forces Members (\$90.4 million).
- Funding to the Royal Canadian Mounted Police for multi-year real property projects; the acquisition or replacement of air, land and marine assets; and information technology projects (\$73.4 million).
- Funding to Foreign Affairs and International Trade to conduct activities under the Global Partnership Program Phase III, including destruction of chemical weapons, dismantling decommissioned nuclear submarines, improving nuclear and radiological security, re-employing former weapons scientists in peaceful research, and promoting biological non-proliferation (\$68.9 million).
- Funding to Public Works and Government Services for volume and inflationary pressures on non-discretionary charges for the Real Property Program (\$64.1 million).
- Funding to support the implementation and operations of the Indian Residential Schools Truth and Reconciliation Commission Secretariat (\$58.4 million).
- Funding to the Office of Infrastructure Canada for the Border Infrastructure Fund relation to investments in infrastructure to reduce border congestion (\$56.2 million).
- Funding to National Defence for the implementation phase of the Halifax Class frigate modernization and life extension project (\$54.6 million).

II) Statutory Budgetary Spending is expected to decrease by \$445.4 million. However this is a net figure which is determined by three significant items:

- Revised forecast by Finance of transfer payments to provincial and territorial government (\$1,225.9 million).
- Payments to provinces under the *Softwood Lumber Products Export Charge Act* (\$419.0 million).
- Revised forecast by Finance of public debt charges due to a significant downward revision in forecasted interest rates (a decrease of \$2,174.0 million).

EXAMINATION OF THE *SUPPLEMENTARY ESTIMATES (B), 2008-2009*

During the committee's hearings on the *Supplementary Estimates (B), 2008-2009*, senators raised a variety of questions related to the planned spending as outlined above. Some of these are discussed below.

1. The Crown Share Adjustment Payment

Several senators expressed an interest in the payments to Nova Scotia in respect of the Crown Share Adjustment Payment. Mr. Pagan explained this payment originates from an initiative implemented in 1986 when the Canada-Nova Scotia Offshore Petroleum Resources Accord protocol was signed between governments. The payment of \$234.4 million in this fiscal year covers all liability for Crown share adjustments up to and including March 31, 2008. This payment is the result of recommendations that were

proposed by the Canada-Nova Scotia Panel that was struck to examine differences and issues with respect to that accord and upon which the government is acting. After that date, payments will be made under the *Canada-Nova Scotia Offshore Petroleum Resources Accord Implementation Act*. This means that future payments will appear as a statutory item in the estimates documents.

2. National Defence Spending

National Defence was seeking an additional \$331 million for Canada's military mission in Afghanistan. Some senators wondered why such a large additional amount was needed at this time. Mr. Smith answered that the Ministry had indicated this amount is required to cover incremental costs for operations in Afghanistan. In the fiscal year 2008-09, these were costs of operations, mainly mission equipment support, ammunition repair and overhaul and engineering support. These were not anticipated at the time of the Main Estimates; these were additional funding requirements since then. Some senators were not completely satisfied with this explanation. They did not want to be granting appropriations in the Main Estimates and then to have to consider additional requests for substantial amounts in the Supplementary Estimates. Senators felt that the department should be able to do a better job of forecasting its operational expenditures in the Main Estimates.

In a written submission, the officials explained that changes in the nature of the Afghanistan mission have greatly increased the tempo of military operations and associated costs over the past several years. The funding will be used to offset incremental costs of operations in Afghanistan from April 2008 to February 2009. This includes \$155 million to fund gaps for core operational costs (in-theatre), such as mission, engineering and fleet support, ammunition and medical-related costs. A further \$176.8 million was sought to offset the cost of extending additional force protection assets first deployed in fall 2006, including a tank squadron and engineering support, the counter-mortar capability and support to NATO operations at Kandahar Airfield.

3. Provincial-Territorial Infrastructure Base Program

Senators were interested in the funding under the Provincial-Territorial Infrastructure Base Program. They were told that funding of \$326.7 million to the Office of Infrastructure of Canada was being sought for the Provincial-Territorial Infrastructure Base Funding Program to provide long-term, predictable and flexible funding to provinces and territories for infrastructure. The amendments in the Provincial-Territorial Infrastructure Base Fund included allowing the provinces and territories to use the program funding for operations and maintenance costs related to public infrastructure, broadening the eligible investments category to include provincial highways, and waiving the annual capital plan and reporting requirements for the program's first year in 2007-08. Due to delays in negotiations with provinces and territories, the Office of Infrastructure of Canada is seeking funds in these Supplementary Estimates that were not spent in 2007-08. According to Mr. Smith the amount stipulated in these Supplementary

Estimates have not been spent because the expenditures are not yet approved by Parliament.

Mr. Smith also informed the committee that there is a range of different elements to the infrastructure programs, some of which are certainly cost shared and some of which are base funding, as in this case. There is also the Gas Tax Fund, which provides support for municipal infrastructure. There is a wide range of different arrangements that come under this category of infrastructure spending. In addition to the Provincial-Territorial Base Funding Program, there is also funding for the Border Infrastructure Fund, there is funding for the former Canada Strategic Infrastructure Fund and there is also funding for the Gas Tax Fund Transfer Payment Program.

Senators expressed their concern that municipalities might not have sufficient money to participate in those programs where the federal government matches the spending of other levels of government. They wanted to know what effort is made to properly assess the capacity of municipalities to participate in these programs. This becomes important when one considers that much of this spending could have significant effects on economic activity in the country.

Mr. Smith felt that he could not speak for Infrastructure Canada, which is responsible for this program. However, he felt confident that Infrastructure Canada is only too cognizant of the capacity of the provinces and municipalities to partner with the federal government. Indeed, he could not see that provinces and municipalities would be willing to sign on to contribution agreements if there was not willingness or the capacity to spend and match in accordance with the agreements.

On February 24, 2009, officials from Infrastructure Canada and Transport Canada were present to answer some of these questions. Mr. Ranger in his opening remarks briefly described some of the 14 federal infrastructure spending initiatives and then addressed specific questions. The officials explained that Infrastructure Canada does not itself become involved in the actual building or repairing of infrastructure. Essentially, the federal government enters into a contractual arrangement with the provinces and in some instances with municipalities that define both its role in funding eligible projects and the criteria which will determine eligibility. This role is usually limited to approving applications for funding and then advancing to the main agent (province or municipality) its share of the payments for work that is completed.

In listening to the witnesses, some senators became concerned that the government, anxious to achieve economic stimulus through infrastructure spending, might be proceeding with too much haste. These senators wanted to remind the officials that due diligence needed to be done in the allocation of public funds. The officials assured the committee that they are aware of the pitfalls that await them if they act too quickly to approve projects. Nonetheless they believe that by simply moving certain planned expenditures they will be able to get funding out quickly.

As a result of senators' questions the Infrastructure Canada officials explained that funding is earmarked for smaller communities (population less than 100,000 persons) and

for the use of a private/public partnerships mechanism in delivering infrastructure renewal projects. They also explained that wherever possible, efforts were taken to ensure that the spending would go towards the promotion of employment equity and that they would take into consideration the requirements of persons with disabilities when constructing these infrastructures.

Senators wanted to know if efforts were being made to reduce the possibility of duplication in the infrastructure program. The officials explained that two major sources of duplication involve the auditing of projects and environmental assessments of the impact of building infrastructure. In the first case, the officials explained that both the federal government and the Office of the Auditor General would accept as satisfactory any audit conducted by a provincial auditor general. In the case of environmental assessments, they are aware of potential duplications but have not yet worked out how they will reduce them.

4. Public Debt Charges

Some senators observed that the revised forecast by the Department of Finance of the public debt charges was due to a significant downward revision in forecasted interest rates. The changed forecast of interest rates is expected to lead to a decrease of \$2,174.0 million. Senators asked the officials to provide more information on the process of forecasting interest rate levels.

5. Real Property Program

Senators were interested in the \$64.1 million requested by Public Works and Government Services (PWGSC) for volume and inflationary pressures on non-discretionary charges. Mr. Smith explained that the Real Property Program is a quasi-statutory program in the sense that expenditures in the Program are driven by demand for the services. So, if there are changes in the number of offices that federal government employees require or if there are increases in rents, those costs must be paid. They are often driven by market factors. The increases in operational spending require Parliament's approval, essentially because they are not, strictly speaking, statutory, even though they are very much driven by market factors and by events over which Public Works has no control. Mr. Pagan added that PWGSC manages some 2,000 different properties across the country on behalf of the federal government. Inflationary pressures that the department would encounter in managing those properties include wages for operational and janitorial service staff, utility rates, natural gas heating, and in some cases perhaps some transportation costs for shuttles back and forth. It is considered to be a non-discretionary charge for the maintenance and operation of those various properties across the country. Mr. Pagan also informed the committee that although inflation in the current economic climate is not likely to be an issue, it was very much on the minds of the public managers at the time (summer of 2008) that these estimates were being prepared and approved.

In this particular instance, the funding will pay for budget adjustments required for price and volume protection as well as non-discretionary expense items related to Crown-owned building and leased space.

PWGSC responded in writing that the \$64 million represents 3.4% of total expenditures of the Real Property Special Purpose Allotment 2008-09 Opening Reference Level. Except for some Parliamentary space requirements, this adjustment is required to address specific inflationary pressures and to ensure that PWGSC can properly maintain both the functionality and the value of its existing inventory of approximately 7 million square metres. The main categories of price pressures are identified as: a)Utilities and operation and maintenance contracts; b)Rental costs—replacement and renewal; c)Fit-up costs; d)Swing space costs; e)Payment in lieu of taxes and municipal property taxes; and f)Expansion for the Senate, the House of Commons, the Library of Parliament and the Ethics Commissioner.

6. Compensation Pay Adjustment

Senators expressed an interest in the \$170.7 million requested by Treasury Board Secretariat to fund compensation for salary adjustments. This funding is provided by the Secretariat to compensate departments, agencies and appropriation-dependent Crown corporations for the impact of collective bargaining agreements, and other related adjustments to terms and conditions of service or employment. The costs result from signed collective agreements and other related adjustments to terms and conditions of service or employment made between April 1, 2008 and July 31, 2008.

7. Treasury Board Vote 5—Government Contingencies

At the February 11 hearings, it was noted that there were a couple of items in the *Supplementary Estimates (B)* that had received disbursements from the Government Contingencies Fund. The senators reminded the officials that the committee did study the vote wording³ of this item in the Secretariat's estimates in the past and made several recommendations⁴ regarding the criteria⁵ or guidelines that need to be met before the Secretariat can disburse funds to departments and agencies. It was further observed that in these Supplementary Estimates a payment of \$125 million was made to Nova Scotia as part of the \$234.4 million Crown Share Adjustment Payment discussed above. Senators wanted to know if that payment had been made in accordance with the criteria. While the officials felt confident that the disbursement was consistent with the wording in TB Vote 5 and with the terms under which the Secretariat uses that Contingency Vote, Mr. Pagan undertook to look into the matter and report back to the committee.

At the February 24 hearings Mr. Smith presented the committee with an update on the use of the Treasury Board Vote 5—Government Contingencies to fund various federal

³ For the current wording see the appendix at the end of the report.

⁴ The Standing Senate Committee on National Finance, Seventeenth Report; the Third Interim Report on the 2002-2003 Estimates, Thursday, June 6, 2002.

⁵ For more information on the criteria see the appendix at the end of the report.

expenditures. He pointed out that the wording and the tables that are presented in the various estimates documents were in part the result of the previous work of the committee on this topic. He believes that this funding has been properly administered over time.

Some senators expressed concern that the criteria developed by the Treasury Board to guide it in its decisions are not entirely consistent with the wording of the Treasury Board Vote 5 as it is approved by Parliament. These senators feel that the criteria may allow more financial flexibility in the use of contingency funds than Parliament intends when it passes Treasury Board Vote 5. For this reason the committee may wish to revisit the question of the use of Treasury Board Vote 5 funds by departments and agencies at a later date in its examination of the Estimates.

Some senators were concerned that the need to resort to TB Vote 5 funding might arise because of insufficient funding decisions at the time of the preparation of an organization's request for funding in the Main Estimates. For instance they noted that the Public Service Labour Relations Board (PSLRB), a small organization with an appropriation of \$6.8 million, had its mandate expanded by the *Public Service Labour Relations Act* and since 2002-03 has received incremental funding as announced in successive federal Budgets. In this fiscal year, because of the election, the organization was not able to obtain its incremental spending authority through the Supplementary Estimates. Consequently, an allocation from TB Vote 5 of \$1.45 million was granted to allow it to carry out its expanded mandate. Senators noted that had the funding problem been properly addressed at an earlier date to take into account the changed mandate of the organization, there may not have been a need for a TB Vote 5 allocation.

8. Statutory Items

Senators were interested in the items that make up the \$83.7 million of statutory spending. Mr. Smith suggested that this might be a fairly long list. Mr. Pagan noted that most, but not all, statutory payments are made by either the Department of Finance or Human Resources and Skills Development Canada. Usually the big drivers in terms of statutory payments are benefits under the Canada Pension Plan and Old Age Security; the debt; equalization payments to the provinces; and health and social transfers. Mr. Smith agreed to provide the committee with a breakdown of the \$83.7 million and identify the individual items.

Mr. Pagan also pointed out that there is a summary table on page 59 of the estimates document that lists all of the statutory items in these *Supplementary Estimates*. Again, these are payments that have already been approved by Parliament through various enabling legislation. They are presented in the estimates for information purposes. In many cases they form a significant part of a department's mandate or operations. They are not voted on through the Estimates' appropriation bill. It is simply to complete a picture of what is happening in individual departments' spending.

9. Canada Small Business Financing Act

It was observed that at page 156 of the Supplementary Estimates, the liabilities under the *Canada Small Business Financing Act*, increase from \$81 million to \$105 million, or almost 25 per cent. Senators wondered if this would be all of the increase anticipated for the balance of fiscal 2008-09. Mr. Smith replied in writing that the increased amount represents claims that have been received already or are expected to be received between April 1, 2008 and March 31, 2009. Since the *Supplementary Estimates (B)* were prepared, Industry Canada has increased its forecast by \$9,985,000, bringing the forecast of claims to \$115 million to the end of the 2008-09 fiscal year.

10. Insured Mortgage Buy Back

Senators inquired about the financing facilities that were used to buy \$75 billion of CMHC insured mortgages. They were also interested in a number of particulars relating to this transaction. Mr. Smith could not provide an answer immediately, but undertook to have the Department of Finance respond.

In a written reply, the Department of Finance mentions that as of February 9, 2009, \$51 billion has been funded through the issuance of marketable debt of various maturities. Purchases made under the Insured Mortgage Purchase Program (IMPP) do not increase the federal debt since they serve to buy interest bearing financial assets. The design of the program actually guarantees a modest positive rate of return. Moreover, these assets were already contingent liabilities to the Government of Canada. As such, there is no incremental risk associated with the IMPP.

11. Prime Minister's Office

Senators expressed an interest in the cost of running the Prime Minister's Office (PMO). It has been the conventional practice over the years to list the expenditures of this Office as part of the expenditures of the Privy Council Office (PCO). Mr. Smith noted that there would not be anything under the heading of PMO in the *Supplementary Estimates (B), 2008-2009*. He informed the committee that while there is more information available in the Main Estimates than in Supplementary Estimates, there is still no clear indication of how much is spent on the PMO.

CONCLUSION

During its meetings on the *Supplementary Estimates (B), 2008-2009*, the committee deliberated on these and other matters. In some circumstances, the officials committed to following-up on their answers at a later date.

The Standing Senate Committee on National Finance, to which were referred the *Supplementary Estimates (B), 2008-2009*, has in obedience to the Order of Reference of February 10, 2009, examined the said Estimates and herewith submits its report.

APPENDIX

Temporary funding can be provided for urgent miscellaneous, minor or unforeseen expenditures, which were not provided for in the Main Estimates and which are required before the next Supplementary Estimates receive Royal Assent. Once Parliament approves the Appropriation Bill for Supplementary Estimates and the Governor General provides Royal Assent, the temporary funding is reimbursed to TB Vote 5. The following provides the wording of the Vote and the wording of the criteria that guide the Treasury Board in its decision on whether to issue these funds to departments and agencies.

A. Treasury Board Vote 5—Government Contingency: the Vote Wording

The Treasury Board Vote 5 wording is what Parliament is asked to approve. This is the wording that would guide the Treasury Board Ministers in their decision to fund through the TB Vote 5, a request for funding made by a department or agency. The vote wording is listed on page 200 of the *Supplementary Estimates (B), 2008-2009*, and reads as follows:

“Government Contingencies – Subject to the approval of the Treasury Board, to supplement other appropriations for payroll and other requirements and to provide for miscellaneous, urgent or unforeseen expenditures not otherwise provided for, including grants and contributions not listed in the Estimates and the increase of the amount of grants listed in these, where those expenditures are within the legal mandate of a government organization, and authority to re-use any sums allotted for non-paylist requirements and repaid to this appropriation from other appropriations.”

B. Treasury Board Vote 5—Government Contingencies: Criteria

In preparing their request for Contingency Funding government organizations must meet the following criteria in order for Treasury Board to approve access to TB Vote 5. The wording is found on page 21 of the *Supplementary Estimates (B), 2008-2009*.

– All advances from the Government Contingencies Vote should be considered temporary advances to be covered by items included in subsequent Supplementary Estimates and reimbursed when the associated appropriation act is passed. Exceptions are made for requirements that arise after final Supplementary Estimates for the fiscal year where advances would not be reimbursable.

– An organization’s existing appropriation must be insufficient to cover both existing requirements and the new initiative until the next Supply period. To that end, an organization must support any request with a valid cash flow analysis.

– A valid and compelling reason exists, particularly as it relates to the payment of grants, as to why the payment needs to be made before the next Supply period. If not, the payment should be deferred and access to TB Vote 5 denied.

– For grants, the Transfer Payment Policy must be consulted and followed to ensure that a valid, legally incorporated recipient exists and that the organization clearly demonstrates that it needs to make a payment before the next Supply period.

SENATE



SÉNAT

CANADA

**RAPPORT SUR LE
*BUDGET SUPPLÉMENTAIRE DES DÉPENSES (B) 2008-2009***

**Le Comité sénatorial permanent des
finances nationales**

DEUXIÈME RAPPORT

Président

L'honorable Joseph A. Day

Vice-président

L'honorable Irving R. Gerstein

Février 2009

TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION	1
LE BUDGET SUPPLÉMENTAIRE DES DÉPENSES (B) 2008-2009	1
APERÇU DU BUDGET SUPPLÉMENTAIRE DES DÉPENSES (B) 2008-2009	2
A. DÉPENSES PRÉVUES	2
B. PRINCIPALES DÉPENSES BUDGÉTAIRES	3
<i>I) Les dépenses budgétaires votées</i>	3
<i>II) Les dépenses législatives</i>	4
EXAMEN DU BUDGET SUPPLÉMENTAIRE DES DÉPENSES (B) 2008-2009	5
1. PAIEMENT DE RAJUSTEMENT DE LA PART DE LA COURONNE	5
2. DÉPENSES DE LA DÉFENSE NATIONALE	5
3. PROGRAMME DE FINANCEMENT DE BASE DE L'INFRASTRUCTURE DES PROVINCES ET DES TERRITOIRES	6
4. SERVICE DE LA DETTE PUBLIQUE	7
5. PROGRAMME DES BIENS IMMOBILIERS	8
6. RAJUSTEMENTS À LA RÉMUNÉRATION	8
7. CRÉDIT 5 DU CONSEIL DU TRÉSOR – ÉVENTUALITÉS DU GOUVERNEMENT	9
8. POSTES LÉGISLATIFS	10
9. <i>LOI SUR LE FINANCEMENT DES PETITES ENTREPRISES DU CANADA</i>	10
10. RACHAT DE PRÊTS HYPOTHÉCAIRES ASSURÉS	10
11. CABINET DU PREMIER MINISTRE	11
CONCLUSION	11
ANNEXE	12

**RAPPORT SUR LE
BUDGET SUPPLÉMENTAIRE DES DÉPENSES (B) 2008-2009**

INTRODUCTION

Le *Budget supplémentaire des dépenses (B) 2008-2009* a d'abord été déposé au Parlement le 24 novembre 2008; la prorogation du 4 décembre 2008 a toutefois empêché la présentation et l'adoption du projet de loi de crédits à la Chambre des communes. À la reprise des travaux parlementaires, le *Budget supplémentaire des dépenses (B)* a de nouveau été déposé au Sénat le 29 janvier 2009 avant d'être été renvoyé pour examen au Comité sénatorial permanent des finances nationales, le 10 février.

Ce budget est le deuxième budget supplémentaire à être présenté au cours de l'exercice se terminant le 31 mars 2009. À moins d'indication contraire, tous les numéros de pages mentionnés renvoient au *Budget supplémentaire des dépenses (B) 2008-2009*.

Le comité a consacré deux séances à l'examen de ce budget supplémentaire. Le 11 février 2009, il a recueilli les témoignages de fonctionnaires du Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada, à savoir Alister Smith, secrétaire adjoint, Secteur de la gestion des dépenses, et Brian Pagan, directeur exécutif, Division des opérations et prévisions de dépenses, au sujet du *Budget supplémentaire des dépenses (B) 2008-2009*. Ces fonctionnaires sont revenus répondre à d'autres questions le 24 février 2009. Comparaissaient également : Louis Ranger, sous-ministre des Transports et administrateur général d'Infrastructure Canada; André Morency, sous-ministre adjoint, Gestion ministérielle et gouvernance des Sociétés d'État; John Forster, sous-ministre adjoint, Direction générale des politiques et communications; David Cluff, sous-ministre adjoint, Direction générale des services ministériels et agent principal des finances. Ces fonctionnaires ont répondu aux questions concernant les programmes fédéraux d'infrastructure.

LE BUDGET SUPPLÉMENTAIRE DES DÉPENSES (B) 2008-2009

Les documents du budget supplémentaire des dépenses sont déposés au Parlement environ un mois avant la loi de crédits connexe. Ils servent à diverses fins. D'abord, ils renseignent le Parlement sur les dépenses nécessaires qui n'étaient pas suffisamment étoffées au moment du dépôt du Budget principal des dépenses ou encore qui ont été peaufinées par la suite pour prendre en compte les changements apportés à des programmes ou à des services particuliers. De même, ils l'informent des modifications quant aux coûts prévus des principaux postes législatifs (dépenses engagées en vertu de lois habilitantes précédemment adoptées par le Parlement) et visent également à obtenir son approbation pour divers postes, tels que les transferts de fonds entre crédits, les

radiations de dettes, les garanties de prêt, la création ou l'augmentation de subventions et les modifications au libellé de crédits¹.

Le budget supplémentaire des dépenses porte encore l'empreinte de l'engagement du gouvernement de renouveler le système de gestion des dépenses (SGD). Normalement, au moins deux budgets supplémentaires des dépenses sont déposés chaque année. Chacun des documents est identifié à l'aide d'une lettre de l'alphabet (A, B, C, etc.). Ces dernières années, le premier budget supplémentaire des dépenses ordinaire a été déposé à la fin d'octobre et le dernier, en février.

Cette année cependant, dans l'esprit de l'engagement pris par le gouvernement de renouveler le système de gestion des dépenses, le *Budget supplémentaire des dépenses (A) 2008-2009* a plutôt été déposé en mai afin d'assurer une meilleure concordance avec le budget fédéral. Le *Budget supplémentaire des dépenses (B)* représente une deuxième occasion d'effectuer un examen parlementaire des besoins en matière de programmes ministériels pour l'exercice en cours.

Les pages 38 à 62 du *Budget supplémentaire des dépenses* donnent un aperçu du projet de loi de crédits habilitant (annexes 1 et 2 proposées au projet de loi de crédits) et contiennent, par ministère et organisme, la liste des numéros des crédits, le libellé des crédits et les fonds demandés qui seront proposés pour approbation au Parlement.

APERÇU DU BUDGET SUPPLÉMENTAIRE DES DÉPENSES (B) 2008-2009

A. Dépenses prévues

Les fonctionnaires du Secrétariat du Conseil du Trésor ont d'abord donné aux sénateurs un aperçu des dépenses prévues de 2,3 milliards de dollars dans le *Budget supplémentaire des dépenses (B) 2008-2009*. M. Smith a indiqué au comité que ces dépenses sont conformes à la structure des dépenses prévues établie dans le Budget fédéral de mars 2008 et dans la Mise à jour économique et financière d'octobre 2008. Dans les documents budgétaires, les dépenses prévues sont réparties selon qu'elles sont budgétaires et non budgétaires, et se subdivisent en deux catégories : les dépenses votées et les dépenses législatives². Comme l'illustre le tableau 1 ci-après, le *Budget supplémentaire des dépenses (B) 2008-2009* totalise 2,3 milliards de dollars. Le gouvernement fédéral demande au Parlement d'approuver des dépenses de près

¹ Ces derniers postes n'exigent souvent pas de crédits supplémentaires et sont représentés dans le projet de loi de crédits habilitant par un montant théorique de « un dollar », car pour qu'un poste soit inclus dans un projet de loi de crédits, il doit avoir une valeur pécuniaire.

² Les **dépenses budgétaires** comprennent les frais de la dette publique, les dépenses de fonctionnement et les dépenses en capital; les paiements de transfert et subventions à d'autres ordres de gouvernement, à des organismes ou à des particuliers; et les paiements aux sociétés d'État; les dépenses **non budgétaires** (prêts, placements et avances) sont des dépenses qui correspondent à des changements dans la valeur des actifs financiers du gouvernement fédéral; les dépenses **votées** sont celles qui doivent être autorisées par le Parlement au moyen d'un projet de loi de crédits; et les dépenses **législatives** sont celles qui sont autorisées par le Parlement au moyen d'une loi habilitante; elles figurent dans les documents budgétaires à titre d'information seulement.

de 2,8 milliards de dollars, mais les dépenses législatives devraient diminuer de 445,4 millions de dollars.

**Tableau 1 : Total du Budget supplémentaire des dépenses (B) 2008-2009
(en millions de dollars)**

	Dépenses budgétaires	Dépenses non budgétaires	Total
Crédits votés	2 772,2	14,0	2 786,2
Pouvoirs législatifs	(445,4)	0	(445,4)
Total	2 326,8	14,0	2 340,8

Source : *Budget supplémentaire des dépenses (B) 2008-2009*, p. 8.

Le budget cumulatif total du présent exercice s'élève à 227,4 milliards de dollars, soit 221,0 milliards de dollars dans le *Budget principal des dépenses 2008-2009*, 4,1 milliards de dollars dans le *Budget supplémentaire des dépenses (A) 2008-2009* et 2,3 milliards de dollars dans le *Budget supplémentaire des dépenses (B) 2008-2009*. Ce chiffre est conforme au montant de 239,6 milliards de dollars prévu dans le Budget fédéral de mars 2008 au titre des dépenses prévues.

M. Smith a dit aux sénateurs que le budget supplémentaire dont le comité est actuellement saisi demande au Parlement l'autorisation d'engager des dépenses pour plusieurs initiatives stratégiques et priorités clés annoncées dans le Budget de 2008 et les décisions du Cabinet qui y sont liées prises en 2008-2009. Ainsi qu'il l'a expliqué, ce budget correspond à des demandes de crédits à l'égard de dépenses proposées qui n'avaient pas été suffisamment précisées ou qui étaient inconnues lors du dépôt du Budget principal des dépenses l'an dernier. Il a insisté sur le fait que 32 % du total des crédits budgétaires votés nécessaires (sur un total de dépenses budgétaires votées de 2,8 milliards de dollars) sont destinés aux trois postes prioritaires présentés à la partie B. Parmi les dépenses dont l'approbation est demandée, il a fait état de celles énumérées ci-dessous.

B. Principales dépenses budgétaires

Les pages 10 à 13 du *Budget supplémentaire des dépenses (B) 2008-2009* donnent des précisions sur les principales dépenses budgétaires (dépenses votées et législatives) associées à l'augmentation de 2,3 milliards de dollars des dépenses.

I) Les dépenses budgétaires votées augmenteront de 2,77 milliards de dollars, en raison notamment des éléments suivants :

- Fonds versés à la Défense nationale pour la mission militaire du Canada en Afghanistan (331,1 millions de dollars).
- Fonds versés au Bureau de l'infrastructure du Canada, dans le cadre du Programme de financement de base de l'infrastructure des provinces et des territoires, visant à fournir un financement à long terme, prévisible et flexible aux provinces et aux territoires pour l'infrastructure (326,7 millions de dollars).

- Fonds versés au ministère des Finances pour un paiement à la Nouvelle-Écosse concernant le paiement de rajustement de la part de la Couronne pour des montants accordés au cours des années antérieures jusqu'au 31 mars 2008 (234,4 millions de dollars).
- Fonds versés au Secrétariat du Conseil du Trésor pour des rajustements à la rémunération (170,7 millions de dollars).
- Fonds versés pour les activités de l'Administration canadienne de la sûreté du transport aérien (156,2 millions de dollars).
- Augmentation des soldes et des indemnités versées aux membres des Forces canadiennes (90,4 millions de dollars).
- Fonds versés à la Gendarmerie royale du Canada pour des projets pluriannuels de biens immobiliers, l'acquisition ou le remplacement de nouveaux actifs maritimes, aériens et terrestres, ainsi que des projets de technologies de l'information (73,4 millions de dollars).
- Fonds versés à Affaires étrangères et Commerce international afin de mener des activités dans le cadre de la phase III du Programme de partenariat mondial, dont la destruction d'armes chimiques, le démantèlement de sous-marins nucléaires désarmés, l'amélioration de la sécurité en matière de matériaux nucléaires et radiologiques, la réorientation d'anciens scientifiques du secteur de l'armement et la promotion de la non-prolifération d'armes biologiques (68,9 millions de dollars).
- Fonds versés à Travaux publics et Services gouvernementaux en vue des pressions quant au volume et à l'inflation touchant les dépenses obligatoires pour le Programme des biens immobiliers (64,1 millions de dollars).
- Fonds à l'appui de la mise en œuvre et des activités du Secrétariat de la Commission de vérité et de réconciliation relative aux pensionnats indiens (58,4 millions de dollars).
- Financement versé au Bureau de l'infrastructure du Canada pour le Fonds sur l'infrastructure frontalière, en vue d'investissements destinés aux infrastructures pour réduire l'engorgement à la frontière (56,2 millions de dollars).
- Fonds versés à la Défense nationale pour l'étape de mise en œuvre du projet de modernisation et de prolongation de la durée de vie des frégates de classe Halifax (54,6 millions de dollars).

II) Les dépenses législatives devraient diminuer de 445,4 millions de dollars. Il s'agit là d'un chiffre net déterminé par trois éléments importants :

- Nouvelles prévisions de Finances relatives aux paiements de transfert aux gouvernements provinciaux et territoriaux (1 225,9 millions de dollars).
- Paiements aux provinces en vertu de la *Loi sur les droits d'exportation de produits de bois d'œuvre* (419,0 millions de dollars).
- Nouvelles prévisions de Finances relatives aux frais de la dette en raison d'une révision à la baisse importante des taux d'intérêt prévus (diminution de 2 174,0 millions de dollars).

EXAMEN DU BUDGET SUPPLÉMENTAIRE DES DÉPENSES (B) 2008-2009

Lors des séances du comité consacrées au *Budget supplémentaire des dépenses (B) 2008-2009*, les sénateurs ont soulevé diverses questions concernant les dépenses prévues énoncées précédemment. Voici un aperçu de certaines de ces questions :

1. Paiement de rajustement de la part de la Couronne

Plusieurs sénateurs ont voulu en savoir plus sur les versements faits à la Nouvelle-Écosse au titre du rajustement de la part de la Couronne. M. Pagan a expliqué que ce versement fait suite à une mesure adoptée en 1986, au moment où les deux gouvernements ont signé le protocole de l'Accord Canada-Nouvelle-Écosse sur les hydrocarbures extracôtiers. Le paiement de 234,4 millions de dollars effectué au cours du présent exercice comprend toutes les sommes dues au titre du rajustement de la part de la Couronne pour la période terminée le 31 mars 2008. Ce paiement fait suite aux recommandations formulées par le groupe d'experts Groupe d'experts Canada – Nouvelle-Écosse constitué pour examiner les divergences et les enjeux soulevés par cet accord et sur lesquelles le gouvernement se fonde pour agir. Après cette date, les paiements seront faits en vertu de la *Loi de mise en œuvre de l'Accord Canada-Nouvelle-Écosse sur les hydrocarbures extracôtiers*. À l'avenir, le montant des paiements sera donc inscrit comme une dépense législative dans les documents budgétaires.

2. Dépenses de la Défense nationale

La Défense nationale demande un montant supplémentaire de 331 millions de dollars pour financer la mission militaire du Canada en Afghanistan. Certains sénateurs ont voulu savoir pourquoi une somme supplémentaire aussi importante était nécessaire à ce moment-ci. M. Smith a répondu que le ministère avait indiqué avoir besoin de ce montant pour couvrir la hausse des coûts des opérations en Afghanistan. Au cours de l'exercice 2008-2009, ce sont principalement les coûts du soutien du matériel de mission, des munitions, des réparations et de la remise en état, du soutien technique, etc., qui ont augmenté. Ces coûts n'étaient pas prévus au moment où le Budget principal des dépenses a été établi; ce sont des dépenses qui se sont ajoutées depuis. Certains sénateurs ne sont pas entièrement satisfaits de cette explication. Ils ne veulent pas approuver l'octroi de crédits dans le Budget principal des dépenses pour ensuite devoir examiner des nouvelles demandes dans le Budget supplémentaire des dépenses pour l'obtention de montants importants. Les sénateurs estiment que le ministère devrait être en mesure de mieux prévoir ses dépenses de fonctionnement dans le Budget principal des dépenses.

Les fonctionnaires expliquent dans un mémoire que des changements dans la nature de la mission afghane ont grandement augmenté ces dernières années la cadence des opérations militaires et les coûts associés. Les crédits serviront à couvrir la hausse du coût des opérations en Afghanistan d'avril 2008 à février 2009. Il y a 155 millions de dollars pour combler les trous du budget de fonctionnement de base (en théâtre) au titre

notamment des frais de mission, de génie et de soutien de la flotte, de munitions et de soins médicaux. Il y a aussi 176,8 millions au titre de l'extension des ressources supplémentaires de protection des forces déployées à l'automne 2006, y compris un escadron de chars de bataille et son soutien technique, la capacité antimortier et le soutien des opérations de l'OTAN à l'aérodrome de Kandahar.

3. Programme de financement de base de l'infrastructure des provinces et des territoires

Les sénateurs ont cherché à en savoir plus à propos des fonds versés dans le cadre du Programme de financement de base de l'infrastructure des provinces et des territoires. On leur a dit que des fonds de 326,7 millions de dollars devant être versés au Bureau de l'infrastructure du Canada dans le cadre du Programme de financement de base de l'infrastructure des provinces et des territoires, étaient nécessaires pour fournir un financement à long terme, prévisible et flexible aux provinces et aux territoires pour l'infrastructure. Les modifications apportées au Programme de financement de base de l'infrastructure des provinces et des territoires devaient notamment permettre aux provinces et aux territoires d'en utiliser les fonds pour couvrir des dépenses de fonctionnement et d'entretien liées à l'infrastructure publique, étendre la gamme des investissements admissibles pour y inclure les autoroutes provinciales, et suspendre l'obligation de soumettre un plan d'immobilisations et des rapports pour la première année du programme, en 2007-2008. Comme les négociations avec les provinces et les territoires ont subi des retards, le Bureau de l'infrastructure du Canada sollicite dans le présent Budget supplémentaire des dépenses des fonds qui n'ont pas été dépensés en 2007-2008. Selon M. Smith, le montant indiqué dans le présent Budget supplémentaire des dépenses n'a pas été dépensé parce que les dépenses n'ont pas encore été approuvées par le Parlement.

M. Smith a aussi précisé au comité que toute une panoplie d'éléments distincts caractérisent les programmes d'infrastructure, certains étant à frais partagés et d'autres reposant sur un financement de base, comme c'est le cas ici. Il y a aussi le Fonds de la taxe sur l'essence, qui offre un soutien à l'infrastructure municipale. Il existe un vaste éventail d'ententes distinctes qui appartiennent à cette catégorie de dépenses d'infrastructure. Outre le Programme de financement de base de l'infrastructure des provinces et des territoires, il y a aussi les sommes nécessaires au financement du Fonds pour l'infrastructure frontalière, de l'ancien Fonds canadien sur l'infrastructure stratégique et aussi du Programme de transfert des fonds découlant de la taxe sur l'essence.

Les sénateurs craignent que les municipalités n'aient peut-être pas les moyens de participer aux programmes, où la part du gouvernement fédéral est fonction de celle des autres ordres de gouvernement. Ils se sont demandé si des mesures avaient été prévues pour dûment évaluer la capacité des municipalités de participer à ces programmes. Cela est d'autant plus important qu'une bonne part de ces dépenses peut avoir une incidence importante sur l'activité économique du pays.

M. Smith estime qu'il n'a peut-être pas l'autorité voulue pour parler au nom d'Infrastructure Canada, qui est responsable de ce programme. Il est toutefois convaincu que cette entité est très au fait de la capacité des provinces et des municipalités de faire équipe avec le gouvernement fédéral. En fait, il ne voit pas pourquoi les provinces et les municipalités consentiraient à signer des accords de contribution, si elles n'ont ni la volonté ni la capacité de dépenser et de contribuer dans la même mesure, comme l'exigent les ententes.

Des fonctionnaires d'Infrastructure Canada et de Transports Canada étaient présents le 24 février 2009 pour répondre aux questions. Après avoir passé en revue quelques-unes des 14 initiatives fédérales de dépenses en infrastructure, M. Ranger a répondu aux questions. Les fonctionnaires ont expliqué qu'Infrastructure Canada n'intervenait pas lui-même dans la construction ou la réparation d'infrastructures. Essentiellement, le gouvernement passe avec les provinces et parfois avec des municipalités des ententes contractuelles qui définissent son rôle dans le financement des projets admissibles et les critères d'admissibilité. Il se limite d'ordinaire à approuver les demandes de financement, puis à verser au maître d'œuvre (province ou municipalité) sa part des frais des travaux.

En écoutant les témoins, certains sénateurs se sont demandé si, dans sa volonté de relancer l'économie par des dépenses d'infrastructure, le gouvernement n'allait pas trop vite en besogne. Ils tenaient à rappeler aux fonctionnaires qu'une diligence raisonnable s'imposait dans l'allocation des deniers publics. Les fonctionnaires ont assuré au comité qu'ils étaient conscients des écueils qui les attendent s'ils approuvent trop vite les projets. Ils estiment néanmoins qu'il suffira d'avancer des dépenses prévues pour débloquer rapidement des fonds.

Répondant aux questions des sénateurs, les fonctionnaires d'Infrastructure Canada ont expliqué que les fonds étaient destinés aux petites collectivités (moins de 100 000 habitants) et aux projets de renouvellement des infrastructures exécutés par des partenariats publics-privés. Ils ont ajouté qu'on veillait à ce que, dans la mesure du possible, l'argent serve à favoriser l'équité en matière d'emploi et qu'on tiendrait compte des besoins des personnes handicapées dans la construction des infrastructures.

Les sénateurs voulaient savoir si on s'efforçait de réduire le double emploi dans le programme d'infrastructure. Les fonctionnaires ont répondu que les deux grandes sources de double emploi étaient la vérification des projets et l'évaluation de leur impact environnemental. Dans le premier cas, ils ont expliqué que tant le gouvernement fédéral que le Bureau du vérificateur général accepteraient les contrôles des vérificateurs généraux provinciaux. Dans le cas des évaluations environnementales, ils sont conscients des possibilités de double emploi, mais n'ont pas encore déterminé comment les réduire.

4. Service de la dette publique

Certains sénateurs ont fait observer que les nouvelles prévisions du ministère des Finances relatives aux frais de la dette résultent d'une révision à la baisse importante des taux d'intérêt prévus censée produire une diminution de 2,174 milliards de dollars. Les

sénateurs ont demandé aux témoins de leur fournir davantage d'information sur le mécanisme de prévision des taux d'intérêt.

5. Programme des biens immobiliers

Les sénateurs se sont intéressés aux 64,1 millions de dollars demandés par Travaux publics et Services gouvernementaux (TPSGC) en vue des pressions quant au volume et à l'inflation touchant les dépenses obligatoires. M. Smith a expliqué que le Programme des biens immobiliers est un programme quasi législatif, au sens où les dépenses du programme sont fonction de la demande de services. Ainsi, si le nombre de bureaux dont les employés de la fonction publique fédérale ont besoin varie ou si les loyers augmentent, ces coûts doivent être assumés. Leur évolution est souvent influencée par les facteurs du marché. L'augmentation des dépenses de fonctionnement exige l'approbation du Parlement, essentiellement parce que ces dépenses ne sont pas, à strictement parler, des dépenses législatives, même si elles sont beaucoup influencées par des facteurs de marché et par des circonstances hors du contrôle de Travaux publics. M. Pagan a ajouté que TPSGC gère quelque 2 000 biens différents d'un bout à l'autre du pays au nom du gouvernement fédéral. Les pressions inflationnistes qui s'exercent sur le ministère dans la gestion de ces biens découlent notamment des salaires des employés des services opérationnels et des services de nettoyage et d'entretien, des tarifs des services publics, du chauffage au gaz naturel et, dans certains cas peut-être, de certains coûts de transport pour des services de navettes. On considère que l'entretien et le fonctionnement de ces différents biens d'un bout à l'autre du pays sont des dépenses obligatoires. M. Pagan a aussi signalé au comité que même si l'inflation dans le contexte économique actuel n'est pas une préoccupation, elle l'était beaucoup plus dans l'esprit des gestionnaires au moment où ces prévisions ont été préparées et approuvées (à l'été 2008).

Dans ce cas particulier, les fonds couvriront les rajustements budgétaires requis pour protéger les prix et les volumes, de même que des dépenses non discrétionnaires liées aux immeubles et aux locaux loués appartenant à l'État.

TPSGC a répondu par écrit que les 64 millions de dollars comptaient pour 3,4 % du niveau de référence de l'Affectation à but spécial des Services immobiliers reportée pour 2008-2009. Mis à part des besoins de locaux parlementaires, ce rajustement s'impose pour cause de pressions inflationnistes et pour permettre à TPSGC de maintenir la fonctionnalité et la valeur de son parc d'environ 7 millions de mètres carrés. Voici les principales catégories de tensions sur les prix : a) services publics et contrats d'exploitation et d'entretien; b) frais de location-remplacement et renouvellement; c) frais d'aménagement; d) frais de locaux temporaires; e) paiements versés en remplacement d'impôts et impôts fonciers des municipalités; f) expansion du Sénat, de la Chambre des communes, de la Bibliothèque du Parlement et du Bureau du commissaire à l'éthique.

6. Rajustements à la rémunération

Les sénateurs se sont intéressés aux 170,7 millions de dollars demandés par le Secrétariat du Conseil du Trésor pour financer les rajustements à la rémunération. Ces

fonds sont destinés à compenser les ministères, les organismes et les sociétés d'État qui dépendent de crédits parlementaires pour l'incidence des conventions collectives et d'autres rajustements des conditions de service ou d'emploi. Les coûts sont attribuables aux conventions collectives signées, de même qu'aux rajustements connexes des conditions de service ou d'emploi effectués entre le 1^{er} avril et le 31 juillet 2008.

7. Crédit 5 du Conseil du Trésor – Éventualités du gouvernement

À la réunion du 11 février, on a remarqué que quelques postes du *Budget supplémentaire des dépenses (B)* avaient donné lieu à des prélèvements sur le crédit pour éventualités du gouvernement. Les sénateurs ont rappelé aux témoins que le comité s'était penché sur le libellé³ des crédits pour ce poste du budget du Secrétariat par le passé et avait formulé plusieurs recommandations⁴ en ce qui concerne les critères⁵ ou lignes directrices à respecter avant de verser des fonds aux ministères et organismes. On a de plus fait observer que dans ce Budget supplémentaire des dépenses, 125 millions de dollars ont été versés à la Nouvelle-Écosse aux fins du remboursement d'une partie du paiement de rajustement de la part de la Couronne d'un montant de 234,4 millions de dollars, dont il est question précédemment. Les sénateurs ont voulu savoir si ce paiement avait été fait conformément aux critères. Les témoins croient que le déboursé a été fait conformément au libellé du crédit 5 du CT et aux conditions régissant l'utilisation par le Secrétariat du crédit pour éventualités, mais M. Pagan s'est quand même engagé à le vérifier et à faire rapport au comité.

À la réunion du 24 février, M. Smith a remis au comité une mise à jour sur l'usage qui est fait du crédit 5 du Conseil du Trésor pour éventualités du gouvernement pour financer diverses dépenses fédérales. Il a observé que le libellé et les tableaux des documents budgétaires résultaient en partie de travaux antérieurs du comité à ce sujet. Selon lui, ces dépenses ont été bien encadrées au fil du temps.

Certains sénateurs craignent que les critères établis par le Conseil du Trésor pour guider ses décisions ne soient pas tout à fait conformes au libellé du crédit 5 du Conseil du Trésor adopté par le Parlement. D'après eux, les critères pourraient conférer une plus grande souplesse dans l'emploi des crédits pour éventualités que le Parlement ne souhaite en accorder quand il adopte le crédit 5 du Conseil du Trésor. Pour cette raison, le comité pourrait revenir sur l'usage que font les ministères et organismes des fonds du crédit 5 du Conseil du Trésor plus tard dans son étude du Budget des dépenses.

Certains sénateurs se demandent si le recours aux fonds du crédit 5 du Conseil du Trésor tient au fait que certaines organisations ne prévoient pas suffisamment de fonds lors de la préparation du Budget principal des dépenses. Ils ont noté par exemple que la Commission des relations de travail dans la fonction publique, petit organisme doté d'un budget de 6,8 millions de dollars, avait vu son mandat élargi en vertu de la *Loi sur les*

³ On trouvera le libellé actuel en annexe à la fin du rapport.

⁴ Comité sénatorial permanent des finances nationales, Dix-septième rapport et troisième rapport intérimaire sur le Budget des dépenses 2002-2003, 6 juin 2002.

⁵ Pour de plus amples renseignements sur les critères, voir l'annexe à la fin du rapport.

relations de travail dans la fonction publique et que depuis 2002-2003 elle recevait des suppléments annoncés dans les budgets fédéraux successifs. Cette année, à cause des élections, elle n'a pas pu solliciter de rallonge dans un budget supplémentaire et on lui a donc accordé un supplément de 1,45 million de dollars provenant du crédit 5 du CT pour qu'elle puisse s'acquitter de son mandat élargi. Les sénateurs ont observé que, si ce problème de financement avait été réglé en prévision de l'élargissement du mandat de l'organisme, il n'aurait peut-être pas été nécessaire de recourir au crédit 5.

8. Postes législatifs

Les sénateurs ont voulu savoir de quoi étaient constituées les dépenses législatives de 83,7 millions de dollars. M. Smith a laissé entendre que la liste pouvait être assez longue. M. Pagan a souligné que la plupart, mais non la totalité, des paiements législatifs sont faits soit par Finances ou par Ressources humaines et Développement des compétences Canada. Habituellement, les postes de dépenses les plus importants en ce qui a trait aux paiements législatifs sont les prestations versées en vertu du Régime de pensions du Canada et du programme de Sécurité de la vieillesse; la dette; les paiements de péréquation aux provinces; les transferts au titre de la santé et des services sociaux. M. Smith a convenu de fournir au comité une ventilation des 83,7 millions de dollars et de préciser les différents postes.

M. Pagan a également souligné qu'il y avait un tableau récapitulatif à la page 63 du document budgétaire qui dresse la liste de tous les postes législatifs du présent Budget supplémentaire des dépenses. Encore une fois, il s'agit là de paiements qui ont déjà été approuvés par le Parlement au moyen de différentes lois habilitantes. Ils sont présentés dans le budget à titre d'information. Dans bien des cas, ils représentent une part importante du mandat ou des activités d'un ministère. Ils ne font pas l'objet d'un vote dans le cadre de l'étude du projet de loi de crédits. Il en est fait mention simplement pour donner une vue d'ensemble de l'évolution des dépenses de chaque ministère.

9. Loi sur le financement des petites entreprises du Canada

On a fait observer qu'à la page 159 du *Budget supplémentaire des dépenses*, les obligations contractées en vertu de la *Loi sur le financement des petites entreprises du Canada* étaient passées de 81 à 105 millions de dollars, soit une augmentation de près de 25 %. Les sénateurs se sont demandé si l'augmentation prévue pour le reste de l'exercice 2008-2009 n'allait pas être plus importante encore. M. Smith a répondu par écrit que l'augmentation correspondait aux demandes d'indemnisation déjà présentées ou censées l'être entre le 1^{er} avril 2008 et le 31 mars 2009. Depuis l'établissement du *Budget supplémentaire (B)*, Industrie Canada a augmenté sa prévision de 9 985 000 \$ pour un total de 115 millions de dollars pour l'exercice 2008-2009.

10. Rachat de prêts hypothécaires assurés

Les sénateurs ont voulu savoir à quel mécanisme de financement on avait eu recours pour acheter 75 milliards de prêts hypothécaires assurés de la SCHL. Ils voulaient aussi

avoir un certain nombre de précisions au sujet de cette transaction. M. Smith n'a pas pu fournir de réponse tout de suite, mais s'est engagé à en obtenir une auprès de Finances.

Le ministère des Finances a indiqué dans une réponse écrite qu'au 9 février 2009, la somme de 51 milliards de dollars avait été financée par l'émission d'instruments de dette négociables à échéances diverses. Les achats effectués dans le cadre du Programme d'achat de prêts hypothécaires assurés (PAPHA) n'accroissent pas la dette fédérale puisqu'il s'agit d'achats d'actifs financiers portant intérêt. Le programme est en fait conçu de manière à garantir un taux de rendement modeste. En outre, ces actifs constituaient déjà un passif éventuel pour le gouvernement du Canada. Par conséquent, aucun risque supplémentaire n'est associé au PAPHA.

11. Cabinet du premier ministre

Les sénateurs se sont montrés intéressés à connaître les coûts de fonctionnement du Cabinet du premier ministre (CPM). Les dépenses du CPM sont depuis longtemps intégrées aux dépenses du Bureau du Conseil privé (BCP). M. Smith a souligné qu'il n'y aurait donc rien sous la rubrique CPM dans le *Budget supplémentaire des dépenses (B) 2008-2009*. Il a dit au comité que si le Budget principal des dépenses fournit davantage d'information à ce sujet que le Budget supplémentaire des dépenses, il ne contient néanmoins aucune indication claire sur le montant des dépenses associées au CPM.

CONCLUSION

Le comité a abordé les questions précitées et d'autres encore durant les séances qu'il a consacrées au *Budget supplémentaire des dépenses (B) 2008-2009*. Dans certains cas, les fonctionnaires entendus se sont engagés à lui fournir des informations complémentaires à une date ultérieure.

Le Comité sénatorial permanent des finances nationales auquel a été renvoyé le *Budget supplémentaire des dépenses (B) 2008-2009*, a, conformément à l'ordre de renvoi du 10 février 2009, étudié ledit budget et présente ici son rapport.

ANNEXE

Des fonds temporaires peuvent être accordés pour des dépenses diverses urgentes, mineures et imprévues, qui ne figuraient pas dans le budget principal des dépenses et qui doivent être engagées avant que le prochain budget supplémentaire des dépenses ne reçoive la sanction royale. Une fois que le Parlement a approuvé le projet de loi de crédits pour le budget supplémentaire des dépenses et que le gouverneur général a accordé la sanction royale, les fonds temporaires sont remboursés au crédit 5 du CT. On trouvera ci-dessous le libellé du crédit et des critères sur lesquels s'appuie le Conseil du Trésor pour autoriser l'octroi de ces fonds aux ministères et organismes.

A. Crédit 5 du Conseil du Trésor—Éventualités du gouvernement : libellé

Le libellé du crédit 5 du Conseil du Trésor représente ce que l'on demande au Parlement d'approuver. Les ministres du Conseil du Trésor se fondent sur ce libellé pour répondre aux demandes de financement à même le crédit 5 du CT présentées par les ministères et organismes. Le libellé du crédit, qui figure à la page 136 du *Budget supplémentaire des dépenses (B) 2008-2009*, est le suivant :

Éventualités du gouvernement – Sous réserve de l'approbation du Conseil du Trésor, pour suppléer à d'autres crédits relativement à la feuille de paye et à d'autres besoins et pour payer des dépenses diverses, urgentes ou imprévues qui n'ont pas autrement été pourvues, y compris les subventions et les contributions qui ne sont pas énumérées dans le budget des dépenses et l'augmentation du montant des subventions qui y sont énumérées quand ces dépenses s'inscrivent dans le mandat légal d'une organisation gouvernementale et autorisation de réemployer les sommes affectées à des besoins autres que ceux de la feuille de paye, tirées d'autres crédits et versées au présent crédit.

B. Crédit 5 du Conseil du Trésor—Éventualités du gouvernement : critères

Quand elles préparent leur demande de fonds d'urgence, les organisations gouvernementales doivent respecter les critères suivants pour que le Conseil du Trésor approuve le recours au crédit 5 du CT. Ces conditions sont énoncées à la page 22 du *Budget supplémentaire des dépenses (B) 2008-2009*.

– Toutes les avances imputées au crédit pour éventualités du gouvernement doivent être considérées comme des avances temporaires devant être couvertes par des postes inscrits au budget supplémentaire des dépenses suivant et être remboursées lorsque la loi de crédits afférente est adoptée. Des exceptions s'appliquent dans les cas des besoins qui surviennent après le dernier budget supplémentaire des dépenses de l'exercice alors que les avances pourraient ne pas être remboursées.

– L'autorisation existante d'une organisation doit être insuffisante pour répondre aux besoins actuels et à ceux de la nouvelle initiative jusqu'à la prochaine période de

crédits. Ainsi, l'organisation doit justifier sa demande en présentant une analyse valable de son flux de trésorerie.

– Il doit y avoir une raison valable et impérieuse, surtout en ce qui a trait au versement de subventions, pour effectuer le paiement avant la prochaine période de crédits. Si ce n'est pas le cas, le paiement doit être différé et l'accès au crédit 5 du CT doit être refusé.

– En ce qui concerne les subventions, il faut consulter et respecter la politique sur les paiements de transfert afin de s'assurer qu'un bénéficiaire valable et légalement constitué existe et que l'organisation doit absolument effectuer le paiement avant la prochaine période de crédits.

